

Des milliers de travailleurs devraient participer aux manifestations du 14 octobre

(Jean-Guy Pelletier)

Au cours d'une conférence de presse conjointe jeudi des représentants de la CSN-FTQ-C.E.Q. ont fait part à la presse écrite et parlée des préparatifs en marge de la journée de protestation du 14 octobre et également des activités prévues cette journée-là.

employés de Domtar à Beauharnois et les employés du Centre de Services Sociaux Richelieu ont voté en faveur du débrayage. La CSN compte 25 syndicats dans la région. M. Laframboise a ajouté qu'il s'attendait à un succès impressionnant qui va faire de la journée du 14 une journée historique dans l'histoire du mouvement ouvrier.

conflict n'est pas encore réglé. Le permanent a ajouté qu'en cas de règlement avant le 14, les électriciens et les journaliers avaient donné l'assurance qu'ils sortiraient quand même le 14. Parmi les autres groupes qui vont sortir, il a mentionné les syndiqués du caoutchouc à la Goodyear et les syndiqués à l'Union des Brasseries qui comprend la Schenley à Valleyfield. A certains endroits, les syndicats ont laissé entendre qu'ils ne sortiraient pas d'eux-mêmes, mais respecteraient des lignes de piquetage symbolique que dresseront d'autres travailleurs.

La Centrale des enseignants avait un conseil général de prévu le 9 octobre dans le but de faire des recommandations pour le 14. Dans la région, une rencontre est prévue la semaine prochaine afin de discuter de la question. Une consultation se fait aussi à l'intérieur des enseignants à la régionale Youville.

Depuis le 3 juin dernier quelque 300 travailleurs de l'Alcan à Beauharnois sont en grève, et face au 14 des syndiqués de la CSN-FTQ-CET croient bien pouvoir compter sur l'appui solide des syndiqués de la FSSA (Fédération des Syndicats du Secteur Aluminium) qui, eux aussi font face aux mesures Trudeau.

Etudiants. Pour ce qui est des étudiants ceux-ci doivent tenir une assemblée générale d'ici quelques jours.

rassemblements, l'un à Beauharnois et l'autre à Valleyfield. A Beauharnois, le rassemblement a lieu à 10 heures devant l'Hôtel-de-Ville et à Valleyfield il se fait au même moment, mais devant le Bureau de poste fédéral. Dans les deux cas, des parades dans les rues sont prévues par la suite et un rassemblement ou quelques personnes prendront sans doute la parole.

PROGRAMME. La journée du 14, les syndiqués ont prévu deux

renseigner la population sur les débrayages et les revendications des syndiqués face à la loi Trudeau-Bourassa.

En soirée, à 20 heures, une soirée dansante est prévue à la salle des Chevaliers de Colomb à Valleyfield pour clore la journée.

En soirée, la CSN ouvre son 91ème congrès à Valleyfield, mais l'ordre du jour du premier soir étant très peu chargé, les délégués seront rapidement invités à se joindre aux autres syndiqués à la fête aux Chevaliers de Colomb.

EN ATTENTE.

Parmi les groupes en attente devant la commission anti-inflationniste, on a mentionné les gars de C.I.L. qui avaient obtenu 21% d'augmentation dont 11% est devant la commission. M. Jean-Eudes Chiasson de la Schenley a déclaré qu'en moyenne les travailleurs de cette usine pouvaient perdre \$2,932.80 devant la commission. Les employés de Canbro sont aussi en attente alors que les employés municipaux de Dorion se sont faits couper de 22.09% à 9.9%.

Du côté de la CSN, le permanent, M. Jean Laframboise, a précisé que des votes allaient se prendre dans chacun des syndicats d'ici le 14 avec la recommandation de la CSN. qui est de débrayer le 14 afin de protester contre les mesures anti-inflationnistes. Déjà, dit-il, les professeurs du Cégep de Valleyfield, les

M. Yvan Coulombe, récemment nommé permanent pour la F.T.Q. dans la région, a déclaré qu'au moins 3,500 syndiqués F.T.Q. allaient sortir le 14 dans Beauharnois et Valleyfield. Ce chiffre comprend les travailleurs de la construction dont le

Mlle Monique Pagé, porte-parole de la CEQ-Champlain, a précisé que



Participant à la conférence de presse intersyndicale en marge du 14 octobre, de g. à d.: M. Jean-Eudes Chiasson, président du syndicat à l'usine Schenley (FTQ), Mlle Monique Pagé (CEQ-Champlain), M. Yvan Coulombe, permanent de la FTQ, M. Jean Laframboise, permanent de la CSN, et Mlle Cécile Deschamps, présidente du syndicat au CSS-Valleyfield. (Photo Le Soleil - Jacques Smith)

Des étudiants amorphes au Cégep?

(Yvan Bélanger)

Lundi, au cours d'une conférence de presse au collège de Valleyfield, les responsables des Services aux Etudiants ont expliqué leur façon de percevoir la gent étudiante. Selon ces derniers, les étudiants qui fréquentent actuellement le collège sont plus amorphes et moins confiants qu'il est possible de changer quelque chose dans le collège ou dans la société en général. Selon Estelle Gaudette la moyenne d'âge des étudiants du collège se situant aux environs de 17 ans, il est plus facile de comprendre le phénomène. Etant moins âgés, ils sont plus nerveux et leur vécu étant moins grand, on assiste à une véritable épidémie de désengagement.

Selon le directeur des services aux étudiants, M. Michel Vincent, les étudiants sont moins mobilisés parce qu'ils n'ont plus d'objectifs collectifs.

M. Vincent a rappelé qu'en 68, lors de la création du Cégep, les étudiants avaient débrayé parce qu'on essayait de leur imposer un carcan. En 1970, lors des événements d'octobre, ils se sont à nouveau mobilisés parce que la loi des mesures de guerre les touchait. Même chose lorsque le gouvernement a voulu changer la réglementation relativement aux prêts et bourses.

Tous ont été d'accord pour affirmer qu'actuellement dans plusieurs domaines, dans le syndicalisme comme dans les Associations étudiantes,

les chefs de file sont rendus trop loin de la base en ce qui concerne l'idéologie, les changements à apporter à notre société et les moyens pour amener ces transformations.

En terminant, M. Vincent a souligné qu'il respectait l'autonomie des étudiants et de l'Association étudiante et que le service qu'il dirigeait ne faisait qu'offrir un encadrement des services et des personnes ressources D'ailleurs, M. Vincent a noté que les étudiants étaient impliqués directement dans la programmation de chacun des services. De plus, M. Vincent a fait remarquer que plusieurs activités étaient maintenant organisées conjointement par les S.A.E. et l'Association étudiante.

Suite à la proposition de Napoléon Lalonde M. Bruno Girard menace de poursuivre la Cité

(Jean-Guy Pelletier)

M. Bruno Girard a fait parvenir une mise en demeure par le biais de son avocat, Me Richard Lafontaine, le conseil de la Cité de Salaberry-de-Valleyfield. Dans cette mise en demeure M. Girard soutient que la cité "s'est illégalement emparée d'une lisière de terrain située en face de sa maison", au 69 de la rue St-Laurent. On se rappellera qu'il s'agit de la fameuse proposition du conseiller Napoléon Lalonde à l'effet de retirer un terrain prêt par la Cité en

1974 et ce, parce que selon M. Lalonde, la Cité en avait maintenant besoin. Il ne faut toutefois pas perdre de vue que M. Girard attaque depuis quelque temps l'échevin Lalonde dont il conteste la position dans l'affaire Adico et la Pointe-aux-Anglais.

Dans sa mise en demeure, Me Lafontaine explique: "La Cité a construit un trottoir sur cette partie de terrain appartenant à M. Girard et la présente est pour vous aviser que vous devez enlever tel trottoir et

remettre les lieux dans leur état antérieur". En terminant M. Girard par la voix de son procureur avise la Cité qu'elle s'expose à des procédures judiciaires.

Le conseiller Napoléon Lalonde, secondé par le conseiller Gérard Lalonde a formulé une proposition à l'effet qu'on offre à M. Girard la possibilité d'acheter la lisière de terrain concernée au coût de \$4.00 le pied carré. Le conseiller Yves McSweeney a toutefois enregistré sa dissidence sur cette proposition.

Bellerive-Est

On se plaint de la suie

(J.G.P.) Une dizaine de citoyens des environs de la rue Parent dans le quartier Bellerive-est ont déposé une requête hier soir au conseil municipal pour que les autorités interviennent et trouvent une solution à la suie provoquée par les usines aux alentours. Dans la

requête on notait que le linge sur la corde et les autos fraîchement lavées se salissent très rapidement en raison de la pollution industrielle.

Pour solutionner ce problème, le conseil a résolu lundi soir de faire

parvenir une mise en demeure aux propriétaires du Lave-Auto Shell ayant pour but d'éliminer l'utilisation des souffleuses.

Nous sommes convain-

68 pages
16,450 copies
Le mercredi 13 octobre 1976
21e année No 38 Beauharnois

LE SOLEIL

(The St. Lawrence Sun) DU ST-LAURENT

VALLEYFIELD - BEAUHARNOIS - SOULANGES - ORMSTOWN
(Circulation Totale Le Soleil et The St-Lawrence Sun: 29,750 copies)

Situation intenable au Centre hospitalier "Les restrictions budgétaires empêchent le Centre Hospitalier de Valleyfield d'utiliser 168 lits"

Docteur ca fait 7, 8, 9 mois que j'attends mon hospitalisation; que se passe-t-il? Tous les médecins regardent cette phrase régulièrement et nous croyons que la population a le droit de savoir ce qui se passe.

Considérant qu'en médecine et chirurgie, le séjour moyen est d'environ 10 jours si l'hôpital pouvait fonctionner à 85% d'efficacité environ 120 malades supplémentaires pourraient être traités à tous les mois.

cus qu'avec un peu de bon sens et de la bonne volonté de nombreuses solutions pourraient être apportées à court terme.

La situation qui existe chez nous n'est certes pas exclusive à notre région mais une enquête faite auprès de régions similaires nous permet d'affirmer qu'elle est la pire et

c'est pourquoi nous demandons une attention particulière. Il est urgent que le Ministère des Affaires Sociales fournisse les sommes d'argent nécessaires au fonctionnement du Centre Hospitalier de Valleyfield et que les ressources pour malades chroniques soient actualisées.

Nous avons l'intention de demander au Ministre Claude Forget de nous rencontrer pour discuter des problèmes propres aux médecins du Centre Hospitalier de Valleyfield.

Il y a trois ans, le Conseil des médecins et dentistes a réussi difficilement à recruter les médecins spécialistes nécessaires à la région. Est-ce que l'on attend qu'ils partent? Les médecins devront-ils quitter le Centre Hospitalier de Valleyfield pour sensibiliser le Ministère des Affaires Sociales?

En date du 6 septembre, la liste d'attente en chirurgie était de 900 dont 86 cas urgents. Pour les cas de médecine, n'en parlons pas, la seule façon d'entrer à l'hôpital, c'est de passer par la salle d'urgence. De plus, à la même date, sur 168 lits, 101 seulement étaient occupés, donc environ 60%.

La mise à jour des pourcentages d'occupation des 20 dernières périodes, c'est-à-dire depuis le début de 1975, nous permet de constater qu'il ne s'agit pas d'un phénomène nouveau. Au contraire, la situation est la suivante:

1. NOMBRE DE LITS DISPONIBLES: Le centre hospitalier doit répondre à une population de 174,013 personnes, si l'on considère le territoire desservi par le Département de santé communautaire et ceci avec une capacité maximale de 168 lits.

Selon le programme fonctionnel et technique élaboré pour le projet d'agrandissement de l'hôpital le nombre de lits requis atteint presque 400.

2. RESTRICTIONS BUDGETAIRES: Les restrictions budgétaires imposées par le Ministère des Affaires Sociales nous empêchent d'utiliser normalement ces 168 lits. Considérant de plus que de nouveaux services ont été créés et/ou développés en 1975 avec l'autorisation du Ministère des Affaires Sociales (soins intensifs, inhalothérapie, 3e salle d'opération, etc...), si ce dernier n'autorise pas les postes additionnels requis et demandés, l'administration sera dans l'obligation de fermer ou de diminuer ces services à la population, en plus d'avoir été forcée de réduire le nombre de lits depuis plusieurs mois.

Par ailleurs, dans le but d'augmenter l'efficacité des lits en place, le Ministère des Affaires Sociales se propose d'accélérer l'implantation de lits pour malades chroniques et d'hébergement et de changer la vocation de certains centres hospitaliers. Or, dans notre région, nous attendons toujours que le nouveau foyer d'hébergement de Beauharnois, capable de recevoir 80 personnes, dont 16 lits sont réservés à des malades ayant besoin de soins infirmiers ouvre ses portes. Ce foyer, dont la construction est complètement terminée à l'extérieur, ne peut recevoir aucun malade parce que l'ameublement n'est pas acheté.

De plus, il est impératif que le Ministère des Affaires Sociales augmente dans notre région les lits disponibles pour malades chroniques selon les dispositions qu'il a lui-même déjà énoncées.

3. EN OBSTETRIQUE GYNECOLOGIE, le % d'occupation est passé d'environ 75% en 1975 à 67% en 1976. Quoiqu'inférieur à la normale, nous pouvons comprendre jusqu'à un certain point, le problème qui se pose à ce niveau à cause des taux variables en obstétrique.

4. EN PSYCHIATRIE pour sa part (12 lits) est depuis toujours occupé à 100% et quelquefois justement à ce niveau, le nombre de lits est nettement insuffisant; les patients doivent être acheminés vers le 3e et 4e étage, c'est-à-dire le département de médecine et chirurgie.

Ce département de médecine et chirurgie qui comprend 103 lits a vu son taux d'occupation varier de 50 à 80% pour une moyenne de 65% en 1975 et de 63% en 1976. Quoique nettement insuffisant ce % d'occupation ne donne pas le reflet exact de la situation; quelquefois de ces chiffres nous devons soustraire environ 5% des lits occupés par les cas de psychiatrie et entre 15 à 20% des lits occupés par des malades chroniques qui n'attendent qu'un foyer d'hébergement. Ainsi, nous arrivons à une moyenne d'efficacité de 45% environ, c'est-à-dire des lits où l'on peut traiter les malades.

Reste à savoir s'il est vrai que M. Cadioux quitte l'arène politique. On se rappellera qu'il y a

Les rumeurs persistent..... Qui sera le successeur de Gérard Cadioux?

(Yvan Bélanger)

La rumeur à l'effet que M. Gérard Cadioux ne se représenterait pas lors des prochaines élections provinciales qui pourraient être déclenchées cet automne, persiste. Plusieurs noms de gens très connus ont été cités comme successeur probable à M. Cadioux. On a entre autre parlé de Me Jean Pierre Audette, de Me Claude Blanchard, maire de St-Zotique, M. Paul Francoeur, maire de Beauharnois, M. Jean-Guy Gaudreau et M. Charles Lalonde. Il semblerait que quelques-uns de ces individus auraient été approchés mais aucune décision n'a encore été prise. Actuellement, les trois noms qui reviennent le plus souvent sont ceux de Me Claude Blanchard, M. Jean-Guy Gaudreau et M. Charles Lalonde.

quelques temps, nous avons communiqué avec M. Cadioux à ce sujet et sa réponse avait été: "je ne suis pas un démissionneur".

Service des incendies de Valleyfield Un rapport du groupement technique des assureurs

(Jean-Guy Pelletier)

Bonnes nouvelles pour la cité de Salaberry-de-Valleyfield et son service contre les incendies. En effet, le Groupement Technique des Assureurs est venu sur les lieux récemment pour vérifier comment Valleyfield est organisée sur le plan du combat des incendies et le rapport est positif. Notre informateur au Groupement Technique des Assureurs nous a révélé que la pression de l'eau était bonne et qu'il n'y a pas de problèmes avec l'eau parce qu'elle se retrouve en quantité. Seul problème, on n'a pu faire

la vérification des camions incendies puisque les policiers-pompiers faisaient leur grève de zèle au moment de l'inspection du Groupement Technique des Assureurs.

Le Groupement Technique des Assureurs est un organisme auquel sont affiliées différentes compagnies d'assurances. Cet organisme fait des évaluations pour le compte de différentes compagnies-membres.

Viol Une arrestation

(Y. B.)

Les agents de la Sureté du Québec de Valleyfield ont procédé au cours des derniers jours à l'arrestation d'un individu relativement au viol qui s'est produit la

semaine dernière à Valleyfield. Le suspect qui a comparu au Palais de Justice de Valleyfield, a été libéré sous cautionnement en attendant que son procès ait lieu.



Jeudi dernier, les joueurs d'avant du National de Valleyfield en ont fait voir de toutes les couleurs au gardien de but des Sabres de Drummondville. La formation campvalencienne l'a emporté au compte de 5 à 4. Il est à espérer que les protégés de Jean Guy Lafleur joueront de la même façon demain soir alors que le National affrontera les Tigres de Beloeil, l'une des plus puissantes équipes de la ligue. (Photo Le Soleil, Jacques Smith)

Le dr. Marc Johnson et Laurent Lavigne ont parlé du programme du Parti Québécois

Québécois

[Jean-Guy Pelletier]

Remplaçant le président du Parti Québécois, M. René Lévesque, le Dr. Marc Johnson candidat péquiste du comté d'Anjou, a partici-

pé jeudi à une ligne ouverte sur les ondes de la radio locale en compagnie du candidat dans le comté de Beauharnois, M. Laurent Lavigne. Les discussions ont porté sur différents aspects du pro-

gramme du parti québécois.

VIE SOCIALE

Au chapitre de la vie sociale, M. Laurent Lavigne a déclaré que le système actuel accentuait les disparités entre les possédants et ceux qui sont moins bien nantis. Il a ajouté que

dans le programme du Parti Québécois, différentes mesures tendent à amenuiser cet écart en mettant de l'avant des politiques de créations d'emplois, de salaire minimum plus adéquat et des mesures aussi pour assurer aux personnes âgées des derniers jours plus heureux.

Le Dr. Marc Johnson a

abondé dans le même sens en affirmant qu'un partage était devenu nécessaire et qu'un chômage de 13% dans le comté de Beauharnois est inadmissible quand le Québec est extrêmement riche en richesses naturelles et possède également une grande compétence. A titre d'exemple, il a mentionné les ingénieurs québécois qui contribuent à la construction des barages hydrauliques en Sibérie, en Inde et en Afrique.

Dans une société où il y a la télévision couleurs et les appareils ménagers en quantité, il est inconcevable, dit-il, qu'on ne sache pas quoi faire avec les personnes âgées. Le Dr. Johnson est d'avis que le gouvernement devrait fournir les secours et la collaboration nécessaires pour éviter l'exil des personnes âgées dans de super foyers et mettre plutôt l'accent sur des soins à domicile par exemple pour permettre aux personnes du troisième âge de continuer à vivre dans leur milieu. "Notre société a les moyens de faire ça, il s'agit d'en faire une priorité", a-t-il conclu sur cette question.

SANS AUGMENTATIONS DE TAXES

Le Parti Québécois propose différentes formules pour améliorer la vie sociale des Québécois, mais qu'en coûterait-il à ces mêmes québécois? Le Dr. Johnson répond aussitôt: "L'ensemble du programme du Parti Québécois, à cause de ses priorités, peut s'appliquer sans augmentations de taxes". Et pour donner un exemple des mauvaises priorités du gouvernement libéral, le

Johnson est d'avis qu'il faut envisager sérieusement la notion de revenu minimum garanti. Ce revenu minimum garanti devrait atteindre au moins le seuil de pauvreté qui était fixé il y a quelque temps à \$5,500 pour une famille avec deux conjoints et un enfant. La formule du revenu minimum garanti consisterait à combler la différence de manque à gagner pour atteindre le "minimum" après avoir additionné le salaire du conjoint qui travaille, les allocations familiales et les autres allocations s'il y a lieu. Cette différence, pourrait être comblée, selon le Parti Québécois, en versant une rémunération complémentaire à celui des conjoints qui fait le travail à la maison.

Dr. Johnson mentionnait les Olympiques de Montréal.

CHOMAGE

Abordant la question du chômage élevé dans le comté de Beauharnois, le candidat Laurent Lavigne, est d'avis qu'une planification d'ensemble devrait être pensée de sorte que l'on

puisse offrir des débouchés aux jeunes à qui l'on offre présentement de nombreuses options mais très peu de débouchés sur le marché du travail. M. Lavigne est aussi d'avis que ce climat d'insécurité explique pour une bonne part le manque de motivation des jeunes à vivre leur vie d'étudiants.

Au sujet des garderies, le candidat Laurent Lavigne a rappelé les tentatives avec, notamment, la Garderie Tante Lise, et a affirmé qu'il est de plus en plus normal que la femme aille travailler et qu'il est également très normal pour le parti québécois d'offrir un système de garderie adéquat.



M. Yves BOyer de C.F.L.V. interroge le Dr. Marc Johnson et le candidat Laurent Lavigne au cours d'une

ligne ouverte sur les ondes de la radio locale. (Photo Le Soleil Jacques Smith)

LA FAMILLE Pour ce qui est de la cellule de base de la société, la famille, le Dr.

Garde Champlain Souper canadien et danse le 27 novembre

Les billets pour le souper canadien suivi d'une danse au sous-sol de l'Eglise Sacré-Coeur rue St-Laurent sont maintenant en vente par les membres de la Garde.

Vous ne voulez pas être déçus? Réservez donc vos billets au plus tôt. Les Anciens sont particulièrement invités à prendre part à cette soirée et à apporter des photos souvenirs. Ces photos seront affichées sur un tableau dans la salle et je suis certain que ça intéressera plusieurs membres. Il est entendu que vos photos vous seront remises. Nous profitons de l'occasion pour inviter les jeunes de 12 à 16 ans

qui veulent apprendre la musique à se rendre au sous-sol de l'Eglise, le mardi à 7.00 P.M.

Vous voulez apprendre à jouer la trompette, le baryton ou la trombone à cuillisse, eh! bien, rendez-vous à la salle. Denis Labelle et Sylvain Beaulieu se feront un plaisir de vous le montrer. Vous avez la possibilité d'apprendre sans qu'il vous en coûte un sou, alors profitez-en. Venez joindre ceux qui ont déjà commencé.

Saviez-vous que les initiateurs de la Garde étaient Messieurs Lucien Lalonde et Elzear Lalonde. Lors de l'assemblée du 31 octobre 1927, sous la présidence

du Curé Hébert M. Lucien Lalonde a été nommé président. La Garde fondée sous le nom de Garde Sacré-Coeur devait changer de nom sous peu après, elle prit donc le nom de Garde Champlain Ind. lors de l'assemblée du 15 janvier 1928. A cette date eut lieu la formation du Conseil, qui se composait de Lucien Lalonde, président, Paul Osée Leduc, vice-président, et Lionel Major, Théodore David, Léonide Emond, Fabio Leduc conseillers.

La première parade officielle eut lieu le 17 mai 1928 lors de la bénédiction du drapeau.

G. E. St-Onge, commandant.

"La Coupe"

Salon Bourque
8 Chemin Larocque, Valleyfield
TEL: 373-6011

Les élections municipales dans la région

(Yvan Bélanger et Jean-Guy Pelletier)

Dans les municipalités rurales du Québec des élections sont prévues à des postes de conseillers et parfois de maires. Les mises-en-nomination ont lieu le premier dimanche d'octobre soit le 31, et les élections s'il y a lieu sont prévues, le premier

dimanche de novembre, soit le 7 novembre.

Voici un portrait des sièges en jeux dans les prochaines élections municipales dans la région.

ST-TIMOTHEE
Dans la paroisse de St-Timothée les conseillers sortent MM. Philippe Julien et Raymond Arsenault. Il semble que ceux-

ci demanderont un renouvellement de mandat.

Dans le village de St-Timothée, les conseillers sortent MM. Michel Lapierre et Jean-Pierre Leduc, demanderaient eux aussi un renouvellement de mandat.

GRANDE-ILE
Dans la Grande-Ile le

poste du maire est en jeu.

Ce poste est présentement occupé par M. Jean-Louis Bertrand. Les conseillers sortant sont MM. Jean-Guy Meloche et Roger Johanneau.

ST-ZOTIQUE
A St-Zotique, les conseillers sortent MM. Adrien Bissonnette et Percy Tremblay.

ORMSTOWN PAROISSE

A Ormstown Paroisse, les conseillers sortant sont MM. Merril Lindsay, Kenneth Finlayson et William Martin. Dans ce cas l'assemblée de mise en nomination aura lieu le 25 octobre entre midi et 14 heures.

ORMSTOWN VILLAGE

Les conseillers sortant pour le village d'Ormstown, MM. Gilles Brunet, Normand Chandler et Jean-Jacques Marchand.

ST-POLYCARPE

Dans la paroisse de St-Polycarpe, les conseillers sortant sont MM. Robert Lalonde, Marcel Brouillard et Fernand Levac. Dans le village de St-Polycarpe: MM. Louis Charlebois, Rémi Gauthier et Yvon Lanthier.

COTEAU STATION

A Coteau Station, les conseillers sortant sont MM. Gilles Grenier, Léopold Ethier et Roland Poirier.

MELOCHEVILLE

A Melocheville, les conseillers sortant sont MM. Lomer Arsenault, Philippe Toupin et Yvon Thibert.

ST-LOUIS DE GONZAGUE

A St-Louis de Gonzague, les conseillers sortant sont MM. Roger Myre et Germain Brunet.

HOWICK

Dans la paroisse d'Howick, les conseillers sortant sont MM. Donald Templeton, Donald McKell et Fernand Pineault. A cet endroit la mise en nomination aura lieu le 25 octobre.

Dans le village de Howick, les conseillers sortant sont MM. William Bailie, Quentin McCartney et Ralph Raddick.

STE-BARBE

A Ste-Barbe, les conseillers sortant sont MM. Ferdinand Dubois et Fernand Daoust.

ST-ANICET

Les conseillers sortant sont MM. Hortémus Mainville et Normand Legault.



La F.T.Q. a son local à Valleyfield

(J.G.P.)

La Fédération des Travailleurs du Québec (F.T.Q.) a maintenant pignon sur rue à Valleyfield. En effet, le nouveau permanent, M. Yvan Coulombe, nous a confirmé qu'il occuperait un bureau dans le même local présentement utilisé par les journalistes, menuisiers et opérateurs de la FTQ-Construction. Ce local est situé au 5, rue Du Marché, à Valleyfield.

A noter que M. Coulombe est permanent pour la région Montréal-Sud qui s'étend de Sorel à Valleyfield, mais qu'il sera chargé prioritairement du secteur Châteauguay-Beauharnois et Valleyfield.



Récemment avait lieu la soirée annuelle du club Quart de Siècle de la Filature Salaberry de Dominion Textile Limitée. Au cours de la soirée on procéda à la remise des montres aux nouveaux membres et on rendit hommage aux employés ayant atteint de nombreuses années de service. Dans la photo du haut 1ère rangée: Marcel Payant, 25 ans, Anita Sauvé, 25 ans, Jos E. Huot, directeur de la Filature, Mme Jeannine Poirier, 25 ans et Georges Bonin, surintendant. 2ième rangée: Achille Leduc, 25 ans, Jean-Marie Dubois, contremaître, Rosaire Monette 25 ans, Hubert Chatelois, du Bureau-Chef, Gérard Leboeuf, contremaître, et Denis Lachance, contremaître. N'apparaissent pas: Marcel Lemay, 25 ans, Omer Bourbonnais, 25 ans et Joseph Lauzon, 25 ans. Sur la 2ième photo les années de service. 1ère rangée: Georges Bonin, surintendant, Georges H. Dandurand, 30 ans, Fernand Beaudry, 35 ans, Jos E. Huot, directeur de la Filature, Gérard Leboeuf, contremaître, 2ième rangée: Jean-Marie Dubois, 30 ans, Réal Robineau, 35 ans, Denis Lachance, contremaître, 3ième rangée: Arthur Milchamp, 30 ans, Hubert Chatelois, Bureau-Chef et Carmen Dion, 30 ans. N'apparaissent pas: Joseph Dumouchel, 30 ans, Roméo Vincent, 30 ans, Amédée Pitt 35 ans, Armand Grégoire 35 ans, et Hermine Debonville 50 ans. Dans la 3ième photo les officiers du local 100 de l'OUTA présentent un chèque à Mme Hermine Debonville à l'occasion de ses 50 années de service. On reconnaît: André Bougie, agent d'affaires, Alphonse Bergeron, président Mme Debonville, Lorenz Norman, président comité de grief et Léa Daoust, de l'OUTA. Dans la photo du bas en vue partielle des personnes présentes à la soirée dansante. Un magnifique buffet préparé par le Buffet Janine a clôturé cette soirée annuelle. (Photos Peter Rozon)

LE SOLEIL DU ST-LAURENT

The St-Laurence Sun
desservant les régions de
Valleyfield- Beauharnois-Soulanges-Châteauguay
C.P. 302, VALLEYFIELD

CNA Hebdomadaire du Canada

PHILIP VAN SON
Editeur et gérant-général
Bureau de Valleyfield
68 rue Ste-Cécile, Valleyfield, 373-8555
Jean-Louis Braut, gérant

Publicité - Régions de Valleyfield, Ormstown, Soulanges, Peter Rozon, 373-8555
Région de Beauharnois Richard Reid, 692-8555

Rédaction Yvan Bélanger Jean-Guy Pelletier
Photographie Richard Vaillancourt Jacques Smith
Production Jean-Marc Beauchamp

Bureau-Chef: 1533 Boulevard de Léry, Ville de Léry, 692-8555
Envoi postal de deuxième classe- No enregistrement 2523
Imprimé à l'imprimerie Dumont Inc. 9130 Boivin, Ville LaSalle

PRENEZ NOTE S.V.P.

LES LETTRES DE NOS LECTEURS
Tout communiqué qui nous sera remis par nos lecteurs pour publication devra nécessairement porter la signature autographe de l'auteur, avec son adresse et son numéro de téléphone. Nous nous réservons le droit de vérifier, afin de savoir si ces renseignements sont exacts. Sur demande on pourra utiliser un pseudonyme, mais la rédaction doit quand même connaître le ou les auteurs. L'auteur en question sera le seul et unique responsable des idées qu'il aura émises. Le Soleil se dégage par le fait même de toute responsabilité à ce sujet.

LES COMMUNIQUES
Toutes les associations qui nous font parvenir des communiqués sont priées de noter que ceux-ci doivent nous parvenir avant midi le lundi et doivent être dactylographiés à double interligne. Le Soleil se garde le privilège de refuser un communiqué qui ne suivrait pas cette règle.

dubo sport

196 BLVD LANGLOIS (Coin St-Philippe)
VALLEYFIELD TEL: 371-6169

ENSEMBLE COMPRENANT SKI

ROSSIGNOL

MODELE CARIBOU

- BOTTINES EN CUIR
- BATONS • FIXATIONS

VALEUR DE \$149.95

114.95

L'ENSEMBLE: POSE INCLUSE

dubo sport

André Boyer & Jean-Paul Dufresne, propriétaires

Collège de Valleyfield

"Les Services aux étudiants: des personnes ressources, des structures et des équipements auxquels les étudiants font de plus en plus appel"

[Yvan Bélanger]



Les différents responsables des Services aux étudiants au collège de Valleyfield soit M. Pierre McSween, M. Michel Vincent, M. Claude Fluet, Mlle Suzanne Kaine, M. Guy Lécuyer, Mme Estelle Gaudette et M. George

Moyen, ont expliqué jeudi dernier aux journalistes quels étaient les services offerts aux étudiants du collège. (Photo Le Soleil, Jacques Smith)

Lundi, lors d'une conférence de presse au collège de Valleyfield, le directeur des Services aux étudiants, M. Michel Vincent, a présenté les membres de son équipe et le programme de chacun des services pour l'année scolaire 1976-77. Il est à noter qu'à l'exception d'Estelle Gaudette du Service d'information, d'orientation et de psychologie, les 6 autres responsables des Services aux étudiants en sont à leur début dans ce service.

des stages pour aider certaines personnes à vivre avec le "stress". Plusieurs personnes se sont déjà inscrites à ces stages et fait à remarquer, une vingtaine de personnes proviennent de l'extérieur du collège. Il y a également des stages de relations inter-personnelles afin de permettre aux étudiants de voir ce qu'ils vivent, d'apprendre à apprivoiser leur agressivité et à prendre conscience de leurs possibilités.

"marketing", les célébrations eucharistiques ne connaissent que peu de succès. M. Fluet se propose d'organiser cette année une messe de minuit au collège et possiblement d'autres activités du genre à Pâques.

SERVICE SANTE

Suzanne Kaine, infirmière, du département de santé communautaire, a la charge du service de santé du collège. Mlle Kaine nous a expliqué que son rôle premier n'était pas soigner les petits bobos mais bien de faire de la prévention. Son but est de permettre à chaque étudiant du Collège d'être en parfaite santé et de le demeurer. Pour ce faire, elle organise des conférences sur les soins dentaires, la nutrition, etc. Elle organisera sous peu une journée d'information sur la sexualité, la drogue, et les médicaments. Au niveau de la nutrition, Mlle Kaine essaie d'informer le plus possible les étudiants sur les différents produits vendus dans les épiceries. Selon la responsable du service de santé, "il faut que les étudiants puissent reconnaître dans une épicerie les produits contenant beaucoup de produits chimiques afin qu'ils sachent quoi acheter et de quelle façon le consommer". Au sujet de la consommation des drogues, Mlle Kaine a noté qu'il y avait une diminution sensible du haschisch et de la marijuana mais qu'on remarquait une recrudescence dans la consommation de médicaments vendus dans les pharmacies tels que : valiums, librium, etc. Mlle Kaine note également qu'il y a une diminution du nombre de fumeurs au collège.

SERVICE DE PRETS ET BOURSES, LOGEMENT ET TRANSPORT

Le Service de prêts et bourses, logement et transport dirigé par M. Guy Lécuyer, offre des services techniques à l'étudiant. A cause de la grève dans le domaine du transport régional, le collège a eu à organiser rapidement un service de transport pour les étudiants de Beauharnois, Maple Grove et Melocheville. Les étudiants de ces endroits doivent déboursier \$0.70 par jour pour ce service. 80 étudiants utilisent les deux autobus qui font la navette entre Valleyfield et Beauharnois. Le départ s'effectue à 7 heures le matin et les étudiants retournent chez eux à 16 heures ou 18 heures selon leur horaire de cours. Pour ce qui est des

demandes auprès de ce service et la somme de \$510.00 a été débloquée pour eux.

SERVICE DES SPORTS

Le responsable du Service des sports, M. Pierre Mc Sween nous a fait remarquer qu'il y avait deux innovations majeures dans ce service cette année. Il y a d'abord le regroupement des ressources humaines et le service de prêts d'équipements. Grâce au regroupement des ressources humaines, les étudiants sont assurés de trouver une personne ressource à proximité du gymnase en tout temps. Quant au service de prêt d'équipements, il permet l'utilisation maximum des équipements et des installations sportives du collège.

de locaux. En attendant que la nouvelle païestrale soit construite, on utilise l'ancienne bibliothèque qui est actuellement inoccupée. Malgré ce problème, le service des sports touché, environ 300 étudiants soit 20% de la clientèle du collège.

SERVICE DE PLACEMENT

En terminant, il ne faudrait pas oublier le Service de placement sous la responsabilité de M. Denis Chatigny. Ce service a permis l'an dernier, de placer 90% des finissants du secteur

professionnel. Il est à noter que M. Chatigny qui est à l'emploi du Centre de main d'oeuvre du Canada, travaille au collège à raison d'une journée et demie par semaine. Son travail consiste à faire visiter certaines usines aux

finissants à les aider à préparer leur curriculum vitae et à les initier aux techniques d'interview. Une partie de son travail consiste également à aider les finissants à s'intégrer au monde du travail. Le directeur des services aux étudiants a conclu en soulignant que les S.A.E. touchaient chaque année la totalité des étudiants du collège.

ORIENTATION, INFORMATION ET PSYCHOLOGIE

Le but du Service d'orientation, d'information et de psychologie dirigé par M. George Moyen et Mme Estelle Gaudette, est de mieux préparer l'étudiant à choisir la voie dans laquelle il se dirigera au niveau universitaire. Pour ce faire, il y a bien sûr une multitude de dépliantes que l'on retrouve au Service d'information, mais pour ceux qui sont incertains ou pour qui le choix de leurs cours universitaires est un véritable problème il y a le service de psychologie et d'orientation. Ces deux services utilisent des méthodes vraiment révolutionnaires; il y a d'abord des visites organisées dans des industries de la région ou des bureaux du gouvernement afin de confronter les étudiants avec leur futur métier. Il y a également des stages où les responsables de ces deux services grâce à une démarche suivie, amènent l'étudiant à se connaître, à découvrir ses goûts, et ses aptitudes. Mme Gaudette et M. Moyen nous ont fait remarquer lundi matin que le choix du futur métier d'un étudiant était souvent influencé par le milieu familial, les résultats scolaires et également la situation financière de l'étudiant. Le service d'orientation, d'information et de psychologie n'a pas pour unique tâche d'orienter les étudiants il y a aussi

LA PASTORALE

Avant d'expliquer ce qu'était le service de la pastorale et son rôle dans le collège, le responsable de ce service, M. Claude Fluet, a tenu à expliquer ce que n'était pas la pastorale. D'ailleurs, M. Fluet a noté: "le mot pasturale charrie beaucoup de choses, pourtant au collège, il ne s'agit pas de pastorale de sacrements, ni de cours de catéchèse". Le service de la pastorale, fonctionne hors cadre, avec de petits groupes étudiants ou comme l'a si bien dit M. Fluet "avec des étudiants à la pièce". Le responsable de ce service est conscient que les célébrations eucharistiques ou autres cérémonies du genre n'attirent presque plus d'étudiants, c'est pourquoi le rôle de ce service a été revu et transformé. Quoique l'engagement social ait été quelque peu mis de côté au profit de la ligne "charismatique", M. Fluet poursuit toujours son travail de sensibilisation. D'ailleurs, il prône l'Évangile basé sur le vécu". Au sujet de la sensibilisation, des étudiants à la vie sociale et politique, un groupe d'étude est déjà formé qui étudie présentement les rouages et les différents organismes politiques et sociaux de notre région. M. Fluet nous a fait remarquer que ce groupe n'en était qu'à ses débuts et qu'il faudrait attendre encore avant qu'il ne pose des gestes concrets. Même si au niveau

étudiants de Grande-Île, Valleyfield et St-Timothée, ils peuvent utiliser les autobus de la commission scolaire de Valleyfield en déboursant \$0.80 par jour. Le service de transport a également tenté d'organiser un service d'autobus pour les étudiants de Châteauguay et Huntingdon mais le coût était astronomique. Pour palier à ce problème, le service de logements a fait des pieds et des mains pour trouver des logements à prix modique près du collège.

Le Service de prêts et bourses a pour but d'informer les étudiants sur la façon de remplir les formulaires de demande de prêts et de bourses et sur leurs droits. L'an dernier, 305 demandes ont été acheminées et seulement 43 ont été refusées. L'an dernier, l'aide totale a été de \$256,050.00. Depuis le début de l'année scolaire, 78 demandes ont été acheminées et on note 8 refus. L'aide financière s'établit présentement à \$145,300.00.

Un service de dépannage a également été mis sur pied pour les étudiants qui ont un besoin urgent d'argent liquide. Ce service prête aux étudiants par tranche de \$100.00 sans intérêts. Cette année, 8 étudiants ont fait des

Au niveau des activités intra-murales, qui regroupent le ballon sur glace, le volley-ball, le hockey, le tennis, le badminton, le tennis de table, le conditionnement physique le ski de fond, la plongée sous-marine l'haltérophilie déjà plus de 450 inscriptions ont été enregistrées. Pour ce qui est des activités extra-murales auxquelles près de 100 personnes se sont inscrites, on retrouve le basket-ball pour filles et garçons, le volley-ball pour filles et garçons, l'escrime et la gymnastique. Le service des sports planifie également plusieurs activités spéciales telles: des cliniques d'arbitrages dans différents sports, des stages de ski, etc...

Il est à noter que l'un des buts de ce service est d'ouvrir le collège à la communauté. Le service des sports favorise les sports de masse et met quelque peu de côté l'élitisme. Déjà un grand pas a été fait avec l'organisation d'un programme de conditionnement physique qui a reçu un accueil plus que favorable dans la population. Cependant, le service des sports, fait face actuellement à une pénurie



Lors d'un récent dîner au Club Rotary de Valleyfield M. Gérald Doyon, responsable de la Fondation du Coeur parrainé par ce club, recevait de M. Arthur Couillard un don personnel dédié à cette fondation. Le tout s'est déroulé sous les yeux attentifs de messieurs Pierre Leduc et Maurice Malouin. (Photo Le Soleil Jacques Smith)

Filles d'Isabelle

Le 6 octobre avait lieu la réunion mensuelle des Filles d'Isabelle du cercle Ste-Cécile. 130 membres ont assisté à cette réunion. L'assemblée a débuté par un mot de bienvenue de la Régente, Mme Pierrette Larocque.

Lors de cette assemblée, le comité de nominations a présenté le nouveau conseil qui est composé de: Mme Pierrette Larocque, Régente; Mme Claudette Fortier, Vice-Régente; Mme Colombe Goudreau, ex-Régente; Mme Norma Leduc, secrétaire aux finances; Mme Jeanne Bougie, secrétaire aux archives; Mme Simone Leduc, trésorière; Mme Francine LaFrance, rédactrice; Mme Irène Ranger, Chancelière; Mme Rina Gariépy, gardienne. Mme Thérèse Guimond, monitrice; Mme Irène Desrocher, Syndic; Mme Céline Robert, Syndic 2 ans; Mme Lucille Laniel, Syndic 3 ans; Mme Monique Racine, porte bannières; Mme Laura Lefort, 1ère guide; Mme

Marie-Claire Chartrand, 2ième guide; Mme Rollande Villeneuve, garde intérieure; Mme Célestine Dubé, garde extérieure; Mme Aline Hubert Poirier, musicienne et l'abbé Paul Durocher, aumônier.

Les membres ont été présentés par Mme Marie-Jeanne Sarrazin, Mme Irène Desrocher et Mme Colombe Gaudreau, ex-Régente. Mme Laurianna Marcell, député de district, a procédé à l'installation des officières.

Par la suite, on a présenté le rapport du congrès provincial. On a apporté quelques précisions concernant l'assurance groupe, la cotisation et la revue Isabelle. Les hôtes, Mme Edna Mallette, Clark Henley et Mme Jeannine Laplante ont fait un merveilleux travail lors de cette soirée.

La prochaine réunion aura lieu le 3 novembre à 8 heures précises.

Mme Francine Leblanc, rédactrice.

UNE INVITATION DE

CLAUDE GENORON

ELECTRONIQUE

173 VICTORIA, VALLEYFIELD

29 DES ROIS BEAUHARNOIS

371-1208

429-4737



Participez au concours "Partez avec Yamaha Audio" Vous pouvez gagner votre propre avion.



Audio en même temps que votre bon de participation. Et profitez-en pour écouter le tout dernier équipement Yamaha Audio.

Que diriez-vous de piloter votre propre avion, loin du bruit, des voitures et de la foule? Participez au concours "Partez avec Yamaha Audio". Aucune obligation d'achat. Vous pouvez gagner un Cessna 1977 avec leçons de pilotage, un voyage à Tahiti ou un séjour d'héli-ski dans les Bugaboos. Demandez simplement le livret de renseignements audio GRATUIT de Yamaha

Le jargon technique utilisé par les spécialistes de la stéréo vous est-il inconnu? Voici un livret qui éclaircit tout—le livret de renseignements audio de Yamaha Audio. Il est GRATUIT; il vous explique tous ces termes en langage de tous les jours. Vous y trouverez des tableaux comparatifs fort intéressants pour comparer les meilleurs articles des plus grands fabricants. Il vous suffit de le demander.

Le CA610 Yamaha — une distorsion harmonique totale* de moins de 0.05%

YAMAHA AUDIO

seulement \$299.95

*de 20Hz à 20,000Hz

prix de détail suggéré par le fabricant



Le tout nouveau amplificateur intégré CA610 de Yamaha Audio. D'une finition remarquable, le CA610 dispose d'une puissance de deux fois 40 watts. Et Yamaha Audio est si sûr de la qualité de son amplificateur CA610 qu'il l'accompagne d'une garantie formidable de 5 ans, pièces et main-d'oeuvre. Une grande première dans le domaine de l'électronique—seul Yamaha vous offre tout ceci—à un prix aussi bas. Yamaha Audio—la stéréo à son meilleur, pour le prix, comme pour l'oreille.

Vente de débarras

— RUMMAGE SALE —

14 OCTOBRE
OCTOBER 14

2-5 P.M. 7-9 P.M.

SALLE DU HALL OF
VALLEYFIELD UNITED CHURCH

Invitation

LE MAIRE JEAN LOUIS BERTRAND

AINSI QUE TOUS
LES CONSEILLERS MUNICIPAUX
DE LA MUNICIPALITE DE LA GRANDE-ÎLE
DESIRENT VOUS INVITER
RESIDENTS DE LA GRANDE-ÎLE
A L'INAUGURATION OFFICIELLE DE

VOTRE NOUVEL HOTEL -DE -VILLE

DIMANCHE, LE 17 OCTOBRE

DE 14 A 17 HEURES

Un cocktail vous sera offert

Verdict de mort accidentelle

"A 200 pieds de la traverse à niveau j'ai vu le camion qui s'en venait très vite, je me suis dit il va arrêter, il va arrêter..."

(Yvan Bélanger).

Judi soir au Palais de Justice de Valleyfield, s'est déroulée l'enquête du coroner relativement au décès de M. Euclide Forest survenu le 4 août dernier à Coteau du Lac. Le coroner Jean Guerrier a appelé comme premier témoin l'agent Yvon Boutin de la Sûreté du Québec, détachement de Valleyfield. L'agent Boutin s'est rendu le 14 août vers 16 heures, sur les lieux d'un accident à la traversée de chemin de fer située au Nord du village de Coteau du Lac, sur la route 201. L'accident impliquait un camion de marque Ford 1976, conduit par M. Euclide Forest et un convoi de 43 wagons et 7 locomotives du Canadien National. A son arrivée sur les lieux, l'agent Boutin

a noté que M. Forest était inconscient à l'intérieur de son véhicule. Il se trouvait étendu du côté droit de la banquette et la portière de ce côté était coincée. Le policier a fait remarquer qu'il avait fait utiliser des barres de fer afin de sortir le corps de M. Forest qui était coincé dans la cabine du camion. L'agent Boutin a fait remarquer qu'il y avait deux locomotives du convoi qui avaient déraillé à peu de distance du lieu de l'accident.

L'agent Jacques Julien, qui s'est également rendu sur les lieux de l'accident a apporté des précisions au témoignage de son confrère. Selon ce dernier, près de 118 pieds de freinage étaient visibles sur la chaussée. Le

camion a été retrouvé à gauche de la route 201, à 185 pieds du point d'impact. L'agent Julien a fait remarquer que la barrière du passage à niveau a été retrouvée, brisée en deux ou trois morceaux, à 12 pieds de la voie ferrée. L'agent de la S.C. a noté que la limite de vitesse sur cette route était de 60 milles à l'heure à l'époque et qu'à l'approche du passage à niveau, la vitesse était réduite à 30 milles à l'heure.

L'agent Boutin qui avait été appelé à témoigner au début de l'enquête du coroner a été appelé à l'étendu des dégâts sur les locomotives du convoi C.N.R. Selon l'agent Boutin, le camion de M. Forest a heurté l'arrière de la première locomotive. Le policier a noté que l'arrière de la locomotive était tordu et que le capot du camion était demeuré entre le réservoir d'huile et la structure de métal. Le camion de M. Forest aurait heurté le train avec le côté gauche. Le policier a terminé son témoignage en notant que tout le long de la voie ferrée, il y avait de l'huile, des pièces de moteurs et également le contenu de la cargaison de la camionnette (des légumes). Il est à noter que sous l'impact, le bloc du moteur s'est séparé en deux parties. Les deux policiers ont été d'accord pour dire qu'il y a des inscriptions avant la traverse du chemin de fer indiquant qu'il faut ralentir, de plus, il y a une barrière, des feux clignotants et une cloche pour avertir de l'arrivée d'un train. Les deux agents de la S.C. n'ont pu affirmer si les clignotants et la cloche fonctionnaient.

De la première page, Madame Diane Gélinas-Vinet, le convoi venait de quitter Coteau Station, lorsqu'à 200 ou 250 pieds en avant de la traverse, j'ai vu un camion qui s'en venait très vite. Je me suis dit il va arrêter, il va arrêter. J'ai dit à l'ingénieur de mettre les freins puis le camion est venu nous heurter au 2/3 de la première locomotive. Par la suite, le camion a fait 7 à 8 tours sur lui-même avant de s'immobiliser. "M. Brault a noté que le convoi roulait à environ 40 ou 45 milles à l'heure et qu'il n'y avait aucune manoeuvre d'urgence à faire. Le serre-frein a noté que le train s'est immobilisé à 1/4 de mille du passage à niveau après que les freins eurent été appliqués. M. Brault a affirmé que les freins fonctionnaient très bien puisqu'avant de partir

de Coteau Station, ils avaient fait des tests. Avant d'arriver à la traverse, l'ingénieur a donné deux grands coups de sifflet, un petit et un grand coup. M. Marcel Leblanc, le propriétaire d'un établissement hôtelier situé à proximité de la voie ferrée a par la suite été appelé à témoigner. M. Leblanc était dans son hôtel lorsque les coups de sifflet du convoi qu'il a qualifié de cris de détresse, ont attiré son attention. Il a vu la barrière du passage à niveau descendre et les cligno-

tants se sont mis à fonctionner. Puis il a vu passer le camion de M. Forest devant son hôtel. Le camion a défoncé la barrière et est allé heurter la locomotive de tête. Selon M. Leblanc, le sifflet de locomotive fonctionnait lorsque le convoi est passé au passage à niveau. Au cours de son témoignage, M. Leblanc a noté que le camion avait passé devant son hôtel comme éclair. Luc Isabelle, un étudiant qui était à réparer une clôture en bordure de la route, a vu passer le



Jean-Claude Brault



Marcel Leblanc



Luc Isabelle



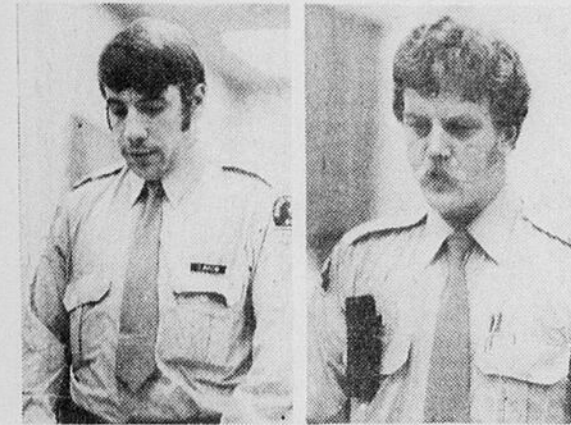
Coroner Jean Guerrier

camion de M. Forest devant lui. Le camion roulait vite et le jeune homme l'a suivi des yeux. Selon M. Isabelle, le con-

ducteur a mis les freins, les roues ont semblé bloquées puisqu'il y avait de la fumée qui s'échappait des roues arrière.

Selon M. Isabelle, le camion qui roulait à au moins 60 milles à l'heure, n'a pu s'arrêter. Le camion a défoncé la eté-

ture puis a heurté le train. A la suite de l'audition de ces témoignages, le coroner Jean Guerrier a rendu un verdict de mort accidentelle.



Agent Yvon Boutin Agent Jacques Julien

JEAN A. PARE
Podiatre - Podiatrist
Spécialiste du pied
186 Maden
Valleyfield 373-4666
Membre de la Corporation et de l'Ordre des Podiatres du Québec.

DR. MAURICE BRODEUR O.D.
OPTOMETRISTE
39 Jacques-Carlier 373-4870 Valleyfield

LUCIEN LEVAC
REPRESENTANT
Union du Canada
Assurance - Vie
Assurance-vie tous genres
Plan épargne enregistré
Assurance-Hypothèque
Assurance scolaire - Inflation
RES. 452-4603
Bureau: L'Acadie Sauvé Plaza
1400 Sauvé O. suite 175, Mtl. Bureau: 336-7051

TINUS BOUCHERIE MODERNE
TI-NUS MOOIJEKIND, PROP.
285 SALABERRY VALLEYFIELD

Spécialités:
Boeuf de l'Ouest
Coupe Française
Boeuf Congélateur

POULET BBQ. 59¢ lb.	CUISSES POULET 89¢ lb.	POITRINES POULET 1.09
JAMBON PINIC 79¢ lb.	PATTES PORC 49¢ lb.	BOLOGNE MCX 49¢ lb.
FILET MORUE 99¢ lb.	LIQUEURS ALLEN'S 5/99¢ 30 onces & dépot.	BANANES 15¢ lb.

SPECIAL CONGELATEUR		ROUGE A-1	COMMERCIAL D-1
DEMI-BOEUF (300 lb)	.83	.63	
DERRIERE-BOEUF (150 lb)	1.10	.85	
DEVANT BOEUF (150 lb)	.60	.49	
HAUT COTE	1.25	.97	
DEMI-PORC	.83		

ACCOMODATIONS: BIERE - EPICERIE - VIANDE
OUVERT 7 JOURS PAR SEMAINE
8 H. A.M. À 11 H. P.M.
285 SALABERRY VALLEYFIELD 373-3811

9ième congrès C.S.N.

"Assurer une mobilisation permanente dans nos rangs"Diane Gélinas Vinet, présidente



Au cours des deux journées et demie de délibérations qui tiendra la CSN régionale les 14, 15 et 16 octobre prochain, les délégués auront à étudier le rapport de la Présidente du Conseil Central du Sud-Ouest, Madame Diane Gélinas-Vinet.

Le seul moyen à mon sens, de prendre notre pouvoir, c'est que nous soyons unis et solidaires en prenant conscience, tous ensemble que nous formons la classe ouvrière. Le fait que notre Congrès débute en ce jour (14 octobre 1976) de protestation contre la Loi Trudeau n'est pas un effet du hasard. L'Exécutif a cru qu'une circons-

tance comme celle-là devait marquer non seulement le début de notre Congrès mais, dans le cadre de celui-ci, le départ vers une action systématique de conscientisation et de mobilisation des travailleurs de la région...

NOUVELLES FORMES DE LUTTES.

Après avoir mentionné que depuis le dernier congrès du Conseil Central, presque tous les syndicats affiliés se sont battus dans "L'ILLEGALITE". Madame Vinet poursuit: "Mais nous ne pouvons nous contenter de nous féliciter mutuellement et nous devons aller de l'avant. Les batailles pour une convention collective sont d'une importance capitale aux yeux des travailleurs et elles sont fortement publicisées. Mais nous, les militants, nous devons être conscients qu'après la signature de la convention, ce n'est qu'un début et que c'est à ce moment-là que le véritable combat s'entreprend." Et la Présidente de rappeler les propos de Marcel Pélipin au Congrès de la CSN en juin dernier: "J'espère que le moment est arrivé de revenir aux sources, de revendiquer et d'obtenir ce que le droit de grève et son exercice ne soient plus réglementés. Il faut reconnaître le droit absolu tel qu'il existait à l'origine... Au nom de la "Paix Industrielle", plusieurs sont d'avis qu'il devrait y avoir négociation permanente..." Il me semble que si ceux qui soutiennent cette thèse sont cohérents avec eux-mêmes, ils doivent y attacher le corolaire et permettre que ces

problèmes se règlent d'une façon où les deux parties sont sur un pied d'égalité."

UN PARTI POLITIQUE DES TRAVAILLEURS

Madame Vinet écrit qu'à travers les luttes de tous les jours... un bon nombre de travailleurs a déjà pris conscience de son appartenance à la classe ouvrière. C'est chez ceux-ci, particulièrement, qu'est issue l'idée d'un parti politique des travailleurs qui viendrait combler le vide que laisse l'action syndicale puisqu'elle est "limitée".

LA LUTTE DES FEMMES.

Combat de tous les travailleurs, la lutte des femmes a fait l'accord des délégués du Congrès Général de la CSN. Faisant allusion au document "La Lutte des Femmes" Madame Vinet rappelle que "... ce n'est que l'amorce d'une discussion sur les problèmes spécifiques aux femmes et nous devons faire l'effort, dans notre région, pour que cette discussion se fasse par les femmes syndiquées et les épouses des syndiqués, certes, mais aussi avec tous les travailleurs afin qu'ils soient sensibilisés à cette cause..."

VERS UNE PLUS GRANDE COORDINATION DES SERVICES ET DE L'ACTION.

Suite à l'adoption par les délégués au Congrès Général de la CSN en juin dernier, les structures syndicales de la CSN régionale seront quelque peu modifiées: L'Exécutif du Conseil Central vous suggère

d'intégrer à votre constitution une structure appelée Comité Régional de Coordination qui regrouperait un représentant par syndicat. Ensemble, nous pourrions prendre les moyens pour que la CSN soit plus près des membres et qu'elle soit à l'école de tous des besoins exprimés à la base".

L'UNITE DANS LE COMITE REGIONAL INTER-SYNDICAL
Né du Colloque régional du 1er mai 1976, ce comité de formation, aura son temps de discussion au 9e Congrès du CCSSNOQ. Madame Vinet mentionne d'ailleurs qu'il est fondamental que le congrès discute des grandes lignes des règlements de ce comité, notamment en ce qui concerne le protocole de non-maraudage. L'étape vers l'unification des forces syndicales de la région semble évidente et pressante.

La Commission Scolaire de Valleyfield

AVIS PUBLIC

Avis public est, par les présentes, donné qu'à une assemblée régulière des commissaires d'écoles de cette Commission, tenue le 4 octobre 1976, il a été résolu d'accepter la somme de \$100.00 à titre d'indemnité totale et finale pour l'expropriation par le Ministère des Transports d'une partie du lot 178 d'une superficie de 20 pi. carr., le tout tel qu'il appert au dépôt d'expropriation fait au bureau d'enregistrement de Beauharnois le 5 mars 1976 sous le no 156094.

Tout contribuable intéressé pourra prendre connaissance de cette résolution aux endroits suivants, entre huit heures et trente minutes (8:30) et seize heures trente minutes (16:30):

- Centre Administratif, 47 rue Perreault, Valleyfield
- Ecole de Métiers, 115 rue St-Charles, Valleyfield
- Hôtel de Ville, 61 rue Ste-Cécile, Valleyfield
- Hôtel de Ville de St-Timothée, 88 rue St-Laurent, St-Timothée
- Hôtel de Ville de la Grande-Île, 519 Boul. Grande-Île, Grande-Île.

Donné à Salaberry-de-Valleyfield, Ce 13 octobre 1976.

Jean Fallie,
Directeur Général

Malgré la grève des transports Le collège a réussi à dépanner un grand nombre d'étudiants de la région de Beauharnois

Le responsable du service de logement, prêts et bourses et transport au collège de Valleyfield, M. Guy Lécuyer, nous a remis un rapport sur la situation du transport des étudiants dans notre région. Compte tenu de la grève qui paralyse actuellement le transport entre Valleyfield et Montréal, le service de M. Lécuyer a mis de l'avant les projets suivants:

1. Deux autobus font le service pour Beauharnois, Maple Grove et Melocheville selon les horaires et les itinéraires suivants:
A) Départ de Beauharnois à 7h.00 Retour de Valleyfield à 16h.00.
B) Départ de Beauharnois à 7h.00 Retour de Valleyfield à 18h.00.

Le coût par étudiant pour ce service est de \$55.00 par session et une carte de transport est émise à chaque participant par le service de l'équipement.

La satisfaction des usagers est très bonne selon certains commentaires et l'absence de critique négative d'autre part.

Nous n'avons pas réussi à défrayer le coût complet des autobus, un déficit est à combler à ce poste.

3. Il nous a été impossible de dépanner les étudiants de Châteauguay pendant la grève du transport métropolitain et ce malgré les efforts déployés. Plusieurs variables rendaient la tâche difficile:
-coût élevé
-difficulté de garantir les engagements financiers
-instabilité de la clientèle
-difficulté de communiquer avec les étudiants

Pour combler ce vide, nous avons publicisé notre service de logement et déjà une quinzaine d'étudiants de Châteauguay l'ont utilisé.

Voilà pour les projets en collaboration avec le service de l'équipement.

Pour les régions de Vaudreuil-Soulanges et de Huntingdon, nous avons donné suite aux recommandations en informant les étudiants de ces régions sur le rapport et les programmes mis sur pied.

1. Programme de logement: fichier de logements, de chambres et de chambres et pensions à Valleyfield, ce fichier est disponible pour consultation au local G-104. Déjà

une trentaine d'étudiants ont trouvé un refuge par ce service.

2. Programme de transport: aider les étudiants à s'organiser entre eux pour se voyager en auto. Une dizaine d'étudiants ont trouvé un moyen de se voyager par ce service. Ce service devra se développer davantage à l'avenir. Tous les étudiants de ces régions ont été informés par courrier sur ces programmes.

En bref, toutes les recommandations contenues au "rapport sur la situation du transport" ont connu des suites."

Souper paroissial à Sacré-Coeur

Le souper paroissial de la paroisse Sacré-Coeur aura lieu le 23 octobre prochain à compter de 6 heures 30 au sous-sol de l'église, au 202 rue St-Laurent. Une messe dominicale sera célébrée à 5 heures. Une soirée dansante suivra les cérémonies protocolaires. Plusieurs prix de présence seront tirés au hasard. Le coût des billets est de \$5.00 chacun.

GRENIER fourrures

46 Du Marché Valleyfield 373-1707

Maison renommée pour la qualité et les bas prix, vous présente une collection '76-77 à des prix très compétitifs

D'INCROYABLES ECONOMIES VOUS SONT OFFERTES

Réduction de 20% à 30% de notre PRIX REGULIER

Chez nous, vous obtenez en plus, un an d'entreposage gratuit, ainsi qu'un an de garantie

PLAN MISE DE COTE

Qui dit GRENIER, dit qualité!

La fille qui rêve de voir

son amour

élégamment vêtu

..... elle lui suggère

La Pantalomanie

C'EST LE TEMPS OU JAMAIS D'ACHETER
VOS NOUVEAUX ATOURS
POUR L'AUTOMNE ET L'HIVER

De tout à la taille de votre budget



elle lui suggère

La Pantalomanie

pour le plus vaste choix
d'HABITS dernier cri

dans toutes les grandeurs,
couleurs, motifs.

Elle est assurée qu'il portera
un habit qui sera
bien ajusté,
bien centré

Elle lui conseille

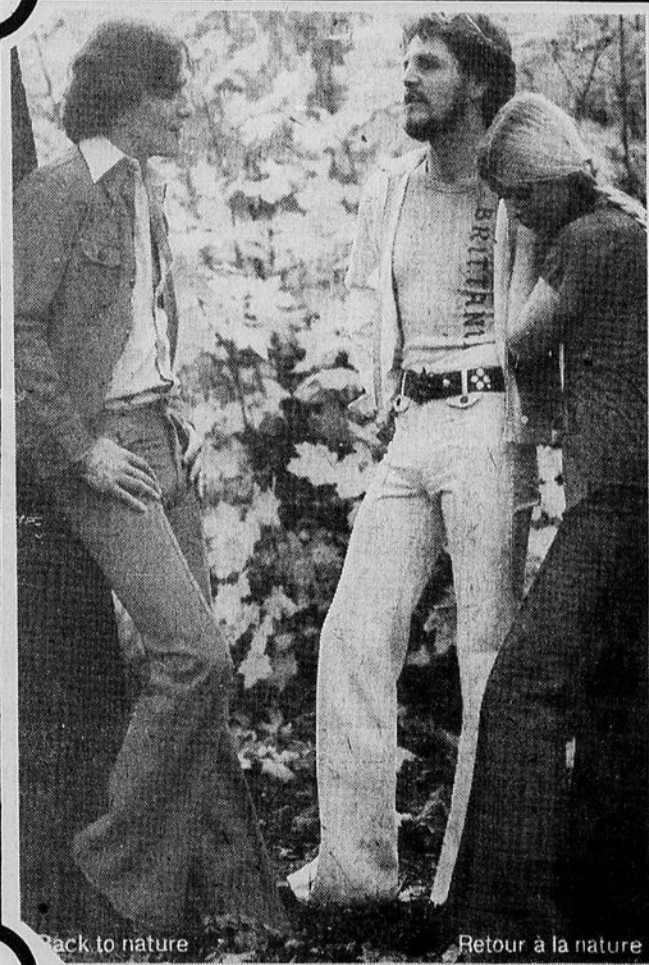
La Pantalomanie

pour la
sélection complète de

MANTEAUX
de drap, tweed, cuir
imperméable ou avec fourrure

et ce

**AUX PLUS BAS PRIX
DE LA REGION**



Les pantalons
les ceintures
les accessoires

et les JEANS
viendront sûrement de

La Pantalomanie

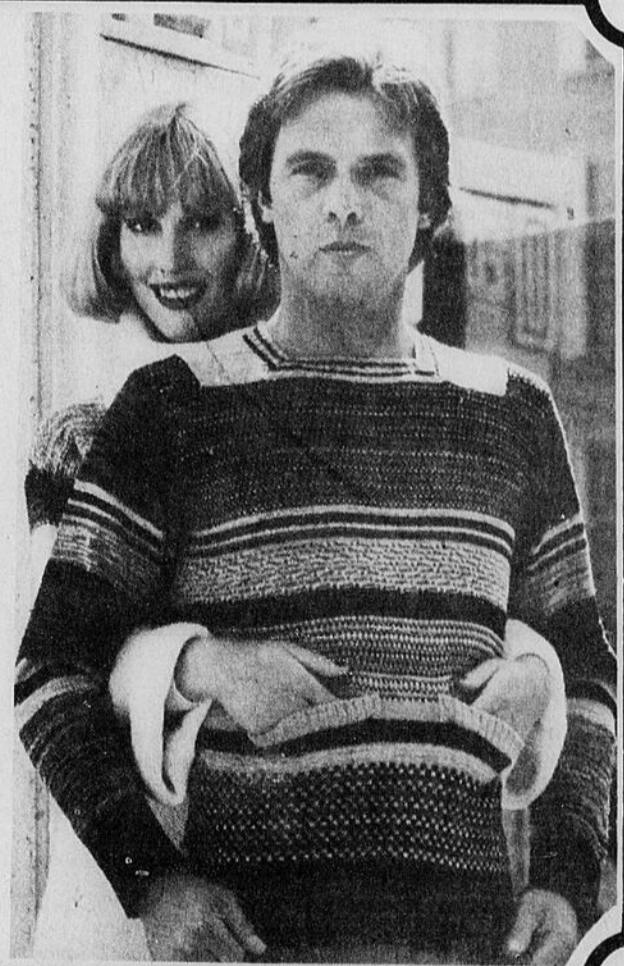
à cause du
GRAND CHOIX

Le chandail
à manches longues
ou courtes,
avec col ou non,
aux couleurs multicolores

viendra assurément de

La Pantalomanie

quand on considère
le choix
et les bas prix



La Pantalomanie

PLAN MISE-DE-COTE



229 rue Victoria, Valleyfield

Rapport du comité de parents de l'élémentaire

"Les comités d'école et de parents acquièrent leurs lettres de noblesse et améliorent leur niveau de crédibilité"

Les membres du comité de parents de l'élémentaire sont: Robert Charland, président; Mireille Laurendeau, vice-présidente; Madeleine LeFebvre, secrétaire-trésorier; Carmen Cousineau, conseillère; Andrée Landry, conseillère; Ginette Ostiguy, Michelle Gosselin, Cécile Whittier, Richard Léger, Pierre Crener, Maroille Goulet Lucie Ghidès et Gaétan Durocher, ont présenté à la commission scolaire de Valleyfield, le rapport annuel d'activités pour l'année 1977-78. Il est à noter qu'au cours de l'année, deux membres soit Diane Lussier et Jean Reid ont été démissionnés. Ils ont été remplacés par Cécile Whittier et Richard Léger. Le comité qui regroupe des représentants des écoles suivantes: Dominique-Savoie, Sacré-Coeur, St-Esprit, Montpetit, Elizabeth Monette, Frédéric Girard, Langlois Notre Dame de Bellirive, St-Agnès, St-Thimothée St-Eugène, St-Joseph et St-Ignace, ont tenu 9 assemblées au cours de l'année. L'exécutive pour sa part, a tenu 7 assemblées.

Le comité note dans son rapport: "Le taux de participation a été relativement satisfaisant dans l'ensemble si l'on considère que la moyenne des présences aux assemblées a été de l'ordre de 80%. Comme note plus que favorable, on peut mentionner le climat franc, ouvert et amical des échanges au cours des réunions. Cette amélioration traduit un niveau accru de santé des comités d'école et du comité des parents, marqué d'une part par une grande compétence des parents face au domaine scolaire ainsi qu'un apprentissage relativement réussi du travail en équipe.

Le problème de la continuité, qui a été mentionné comme une des

pierres majeures d'achoppement dans le fonctionnement du comité de parents les années antérieures, a vu son importance, réduite durant la dernière année d'exercice. Le retour en fonction de quatre membres anciens a permis d'une part de réduire au minimum les plettements habituels aux comités nouvellement formés et aussi de donner suite d'une façon efficace et cohérente au travail déjà accompli, sans pour autant négliger l'apport des nouveaux membres.

L'année qui se termine peut être décrite globalement à la fois comme l'année de l'administration et comme une année d'accomplissement. Les négociations, qui ont traîné en longueur l'année durant, ont été grandement sources de frustrations et de déceptions multiples pour les parents. Malgré leurs efforts pour faire accélérer le processus, ils ont le plus souvent enregistré un sentiment de douloureuse impuissance, en plus de servir d'objets de manipulation sinon d'otages aux parties. A la lumière de l'interminable processus de négociation, la responsabilité première des parents au domaine de l'éducation de leurs enfants ressort davantage comme un objectif à reconquérir que comme un état de fait.

Sur un autre plan, l'année qui vient de s'écouler a vu les parents donner suite à de nombreux projets, en initier de nouveaux, ceci avec un sentiment, sinon de réussite, tout au moins de progrès et de compétence accrue".

- AFFAIRES NOUVELLES.

a) Soirée d'information: de façon à permettre aux parents de mieux se situer face aux négociations, une soirée d'information a été organisée à leur intention. Les parents qui ont participé à

cette soirée, au nombre d'environ 250, ont pu exposer leurs vues et soumettre leurs interrogations et préoccupations face aux représentants des parties patronales et syndicales venus les rencontrer.

b) Problème des écoles publiques vs écoles privées: Une documentation pertinente a été distribuée aux membres du comité sur le sujet. Une discussion ultérieure entre les membres a fait ressortir une certaine méfiance vis-à-vis l'école publique. L'opinion majoritaire étant que l'encadrement ainsi que la qualité de l'enseignement sont meilleurs à l'école privée. Cette opinion a été transmise à un comité ad hoc de la Fédération des comités de parents.

c) Sondage sur le programme-cadre: Une vérification auprès de chacune des écoles a fait ressortir qu'il n'existe pas de programme-cadre à l'élémentaire, non plus que d'objectifs minimaux de passage selon les matières, le tout semblant laisser à la discrétion ou à l'initiative du principal, sinon de l'enseignant. Il y a également divergence dans les méthodes utilisées, autant entre écoles qu'à l'intérieur d'une même école. Le principe mis de l'avant apparaît comme étant celui de l'autonomie de fonctionnement et du respect mutuel des autonomes. Pour les parents, les autonomes apparaissent souvent trop farouches et le respect mutuel comme de la compétition inter-écoles, sinon inter-principaux ou inter-enseignants. Les parents s'y retrouvent mal dans cette cacophonie de spécialistes et cette surcharge de philosophies, de méthodes ou de programmes. Ces discordances, dans leur forme actuelle, ont pour effet de discréditer l'ensemble

plus que l'inverse. Le problème semble ressortir davantage lorsqu'il y a transfert d'écoles ou passage au secondaire.

d) Appui au Mont-Immaculée: Le comité de parents a donné son appui au comité de parents de Huntington dans sa requête auprès de la Commission Scolaire Régionale Salaberry de ne pas procéder au transfert des élèves vers Valleyfield et de maintenir le Mont-Immaculée ouvert.

e) Noyautage des comités d'école par les enseignants: Le comité de parents a exprimé à la majorité des membres son appui au comité d'école Ste-Marie de Princeville dans sa demande au Ministère de l'Éducation à l'effet de modifier l'article 66 de la loi 27 de façon à exclure des comités d'école les enseignants potentiellement en conflit d'intérêt surtout en période de négociation. Cette proposition a toutefois été rejetée lors de l'assemblée annuelle des parents à Cap-Rouge.

f) Collaboration entre comité d'école: Un point a été ajouté à l'ordre du jour des réunions du comité de parents, permettant à chaque président de donner le pouls du fonctionnement ainsi que des réalisations de son comité d'école et corollairement de se situer face aux autres comités d'écoles. Ce survol a eu un effet de stimulation pour chacun, permettant à tous de faire le point et de bénéficier des initiatives ou réalisations heureuses les uns des autres.

g) À la fin du rapport, le comité fait les recommandations suivantes: 1- AUX COMITÉS D'ÉCOLE:

a) Accentuer le mécanisme de l'analyse des informations abondantes

2- AU COMITE DE PARENTS:

a) Maintenir, sinon accentuer la politique actuelle d'information au public quant aux activités et réalisations du comité.

b) Mener à terme les démarches concernant l'engagement d'un policier éducateur.

c) Promouvoir auprès des comités d'école l'étude du document sur la démocratisation de l'enseignement et en dégager les implications pour les parents.

d) Reprendre le projet 3 rencontres en début d'année de façon à répondre aux besoins des membres nouveaux au sein des différents comités d'école.

e) Maintenir la politique actuelle de décentralisation dans le fonctionnement du comité de parents.

3- LA COMMISSION SCOLAIRE:

a) Mettre à la disposition du prochain comité de parents l'édifice 74 c. m. s. en droit de réunion.

b) Faire parvenir les noms des présidents élus au Bureau du Ministère de l'Éducation dès leur élection, selon la pratique déjà existante.

c) Maintenir la politique de l'envoi par courrier et dans les meilleurs délais des procès-

verbaux des réunions du comité de parents.

d) Améliorer le niveau d'interdépendance, et de complémentarité intra et inter-écoles ainsi qu'avec le secondaire.

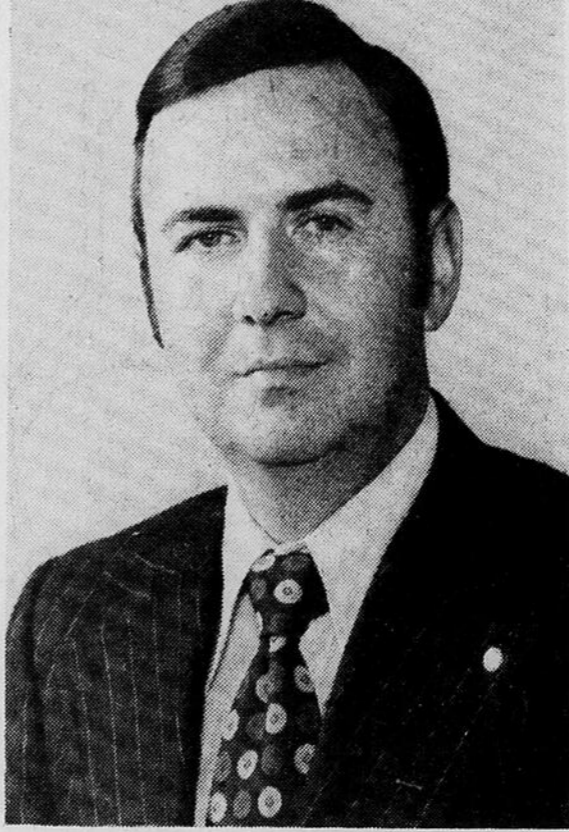
e) Promouvoir le développement par niveau et selon les matières de normes

minimales de passage, indépendamment des philosophies éducatives en jeu.

f) Accentuer le processus de consultation à l'endroit des comités d'école et du comité de parents, selon les termes de la Mission 27".

Le rapport d'activités du comité de parents de l'élémentaire se termine par l'épilogue suivant: "L'année qui se termine apparaît remplie de promesses en ce qui concerne l'avenir des comités d'école et du comité de parents. On assiste progressivement à un retour et à une reprise par les parents de leur res-

ponsabilité au domaine de l'éducation de leurs enfants. Malgré certaines longueurs et lourdeurs inhérentes au processus, en dépit des inquiétudes et des hésitations passagères, les parents sont heureux de rejoindre les spécialistes de l'éducation qui sont les enseignants et les administrateurs scolaires et d'occuper la place qui leur revient de plein droit. Les parents profitent également de l'occasion qui leur est offerte d'exprimer leur estime ainsi que leur appréciation à leurs partenaires pour les efforts consentis"



Claude Gendron responsable pour les conférences au club Rotary nous annonce que le rotarien Pierre Desjardins sera conférencier au club Rotary mardi, le 19 octobre. Pierre est directeur de la banque de Montréal, à l'occasion de sa conférence sur sa classification, il nous parlera du domaine bancaire d'hier à aujourd'hui. Il sera présenté par le rotarien Gérard Boyer et remercié par le rotarien Pierre Leduc. Bienvenue aux Tremblay invités des membres.

...Si vous pensez à des réparations,Si vous songez à construire une maison

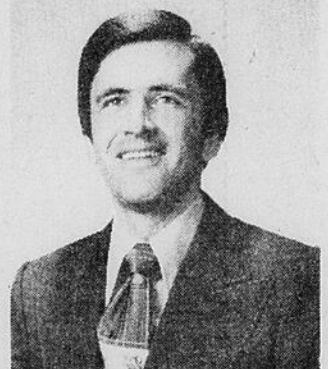
OUVRAGE GARANTI
Estimé gratuit

G. BEAUPRE
ENTREPRENEUR PLOMBERIE-CHAUFFAGE
3 BERGERON, VALLEYFIELD 373-2764

CLINIQUE DE SANTE CHIROPRACTIQUE

55, rue du Marché, Valleyfield, 373-7171

Le docteur Pierre DesLauriers, de Valleyfield, se rendra cette semaine aux Etats-Unis pour assister à une session d'étude sur la nutrition, donnée par le Dr Alan H. Nittler, M.D. Le Dr Nittler a pratiqué la médecine pendant une quinzaine d'années avant de s'intéresser à la nutrition, et met en pratique les méthodes naturelles depuis déjà quinze ans. Depuis quelques années, le Dr Nittler parcourt les Etats-Unis afin de partager ses connaissances avec les praticiens, médecins ou chiropraticiens qui s'intéressent aux méthodes naturelles de traitement comme la nutrition. Le Dr DesLauriers est d'ailleurs membre du conseil de nutrition de l'American Chiropractic Association. La Clinique restera ouverte, et le service sera assuré par le docteur Jean-Pierre Poitras.



Dr P. DesLauriers



A.H. BESNER vous invite...

Si vous réparez votre maison avant l'hiver
CONSOLIDEZ VOS ACHATS
QUINCAILLERIE . PLOMBERIE . ELECTRICITE.

AB HD PEINTURE DECORATION

DISTRIBUTEUR DES PEINTURES

CIL

Demandez les services de notre Décorateur à Domicile

Visitez notre rayon "La Vannerie"

SPECIAL

Ensemble tringles "DeKor" bois blanc

4' \$9.95 6' \$11.95

AB HD LOISIRS - SKIS SPORTS

Voyez nos équipements de hockey et patins

EQUIPEMENTS

SKIS DE FOND

Voyez nos spéciaux

AB HD AU RAYON DE LA QUINCAILLERIE On s'y connaît!

RENCONTREZ NOS EXPERTS

VOYEZ NOTRE RAYON VETEMENTS DE TRAVAIL

ENTRETIEN AISE SANS REPASSAGE

TISSU TRÈS SOLIDE

Quel choix. G.W.G.

Veston de travail rég. \$21. Spécial \$14.95

Voyez notre comptoir de l'outillage UN CHOIX SANS PAREIL

NEVR-PRESS

Pensez à l'hiver soyez prêts

M.T.D. 8 ET 10 FORCES

AB HD AU RAYON DE L'ELECTRICITE

LLOYD'S

SPECIAL \$29.95

SPECIAL \$19.95

Enregistreuse magnétophone à cassettes

Rég. \$39.95

SPECIAL \$25.95

AB HD AU RAYON DU CADEAU

Quel choix exceptionnel! EMBALLAGE GRATUIT

CROWN 8 couverts rég. \$99. \$74.95

LYNN 4 couverts rég. \$39. \$29.95

1901 • 1976

75e ANNIVERSAIRE

C'est notre fête!

Du 28 octobre au 6 novembre, Ensemble, nous fêterons! ... Nous aurons 75 heures de vente où des spéciaux exceptionnels vous seront offerts ... Et quel accueil!

A.H. BESNER LTEE
Une maison de confiance de chez-nous.

Et voici

LES Dînettes SOUPERAMA Campbell

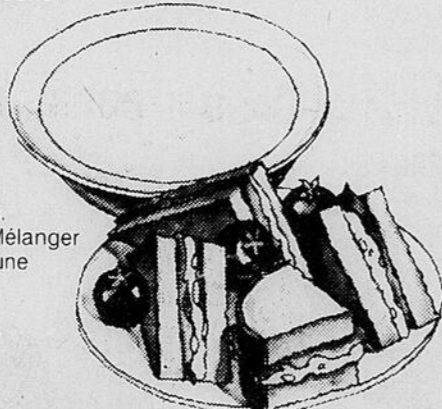
101 idées de dînettes délicieuses qui feront la joie de toute la famille

Vous serez comblée quand ils vous féliciteront de ces sandwiches au thon et au céleri.

SANDWICH AU THON ET AU CÉLÉRI

- 1 boîte (10 onces liq.) de crème de céleri Campbell
- 1 boîte (7 onces) de thon égoutté et émietté
- 2 c. à table d'oignon haché
- 1 c. à thé de jus de citron
- 4 tranches de pain de blé entier
- Feuilles de laitue

Mélanger ¼ de tasse de soupe, le thon, l'oignon et le jus de citron; étaler sur 2 tranches de pain; recouvrir de feuilles de laitue; couvrir des 2 autres tranches de pain. Donne 2 sandwiches. Mélanger le reste de la soupe et une quantité égale de lait; chauffer et servir la soupe comme entrée.



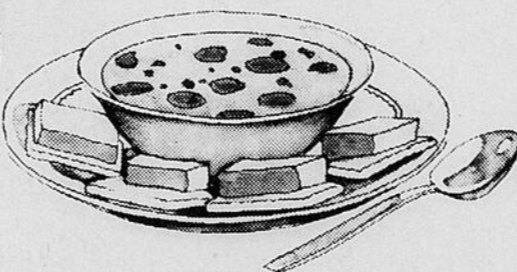
Vous n'en croirez pas vos yeux quand vous les verrez se régaler de Saucissoupe.

SAUCISSOUBE

- 2 saucisses de Francfort coupées en minces rondelles
- 2 c. à table d'oignon haché
- 1 c. à table de beurre ou de margarine

Dans une casserole, faire revenir les saucisses et cuire l'oignon dans le beurre. Ajouter la soupe et l'eau. Faire chauffer en remuant de temps en temps. Donne environ 2 ½ tasses.

Servir avec des biscuits salés et du fromage.



Vous serez tout sourire quand ils vous redemanderont vos fameux Jambrouillés!

JAMBROUILLES

- ½ tasse de poivrons verts hachés
- ¼ tasse d'oignon haché
- 2 c. à table de beurre ou de margarine
- 1 tasse de jambon cuit haché
- 1 boîte (10 onces liq.) de crème de champignons Campbell
- 6 oeufs légèrement battus
- Une pincée de poivre
- 6 petits pains coupés en deux et grillés

Faire cuire les poivrons et l'oignon dans le beurre jusqu'à ce qu'ils soient tendres. Ajouter le jambon et faire brunir. Mélanger la soupe, les oeufs et le poivre; les ajouter au jambon et aux légumes. Cuire à feu doux; remuer de temps à autre jusqu'à ce que les oeufs aient pris. Servir sur les petits pains. Donne 6 portions.



Réjouissez-vous!

Nous avons rassemblé 98 autres idées pour dînettes Souperama. Elles vous sont offertes *gratuitement* dans notre livre "101 façons rapides de régaler la famille". 101 idées lumineuses et délicieuses tant pour les menus que pour les recettes.



Vous trouverez ce livre de recettes là où vous achetez vos soupes Campbell. Vous pouvez aussi écrire à: **Campbell Soup Company Ltd, case postale 8184, Toronto, Ontario M5W 1S8**

Et vous pouvez recevoir un dollar!

Envoyez-nous 10 étiquettes de n'importe quelles soupes Campbell et nous vous enverrons votre dollar!



Voici mes dix étiquettes de soupes Campbell. Veuillez m'envoyer un dollar.

Pour recevoir votre dollar, découpez ce coupon et inscrivez-y vos nom et adresse. Adressez le coupon et 10 étiquettes de n'importe quelles soupes Campbell à: Campbell Soup Company Ltd, case postale 8184, Toronto, Ontario M5W 1S8.

Offre limitée au Canada. Un seul remboursement par famille, groupe ou organisation. Offre nulle si elle fait l'objet de taxes, restrictions ou interdictions légales. Cette offre se termine le 31 décembre 1976. Délai de remboursement: 3 semaines.

Nom _____
 Adresse _____ N° d'app. _____
 Ville _____ Prov. _____ Code postal _____





TOUTE

Avec un imposant pouvoir d'achat, celui de 480 marchands-membres, une réduction des frais d'opérations, des avantages nouveaux pour les consommateurs comme en plus grand nombre de prix spéciaux, METRO-RICHELIEU INC., c'est TOUTE UNE FORCE. ET CETTE FORCE SAURA SUREMENT GRANDIR PUISQUE L'AVENIR VERRA SON NOMBRE DE MARCHANDS-MEMBRES AUGMENTER. Les consommateurs ne pourront que bénéficier de ce pouvoir d'achat.

MARCHE
DAOUST & FRERE
BIERE ET CIDRE
183, Beauce, Beauharnois, 429-7202

MARCHE
MAURICE LEGAULT
VIANDE DE CHOIX BIÈRE ET CIDRE
204 Ch. Larocque, Valleyfield 373-6390

TOMATES
QUALITÉ CHOIX
AYLMER

Bte 28 oz **53¢**

CÉRÉALES KELLOGG'S
CORN FLAKES

Bte 16 oz **65¢**

CUISSEAU DE VEAU
DE LAIT DÉOSSÉ
CONGÉLÉ

1 39
lb

THÉ EN SACHETS
ORANGE PEKOE
SALADA

Bte 60's **1 09**

DÉTERGENT LIQUIDE
MIR

Plast. 2/24 oz **95¢**

RÔTI DE FESSE
DE PORC FRAIS
UN BOUT OU L'AUTRE

99¢
lb

TISSU HYGIÉNIQUE
COULEURS VARIÉES
SOFT N' PRETTY

Cello 4 roul. **89¢**

BISCUITS au CHOCOLAT
TI-COQ DE LIDO

Cello 10 oz **79¢**

POMMES DÉLICIEUSES
JAUNES OU ROUGES, GROSSEUR 125 À 138
PRODUIT DES É.U. - CANADA DE FANTAISIE

3/95¢
lb

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités dans tous les rayons et de corriger les prix incorrects, résultant d'une erreur d'impression. Aucun détaillant ne sera servi.

Spéciaux en vigueur du mardi 12 octobre au samedi 16 octobre 1976 inclusivement.



UNE FORCE

BREVAGES FBI

SAVEURS VARIÉES

Bout. 64 oz **73¢**

MÉLANGES À SOUPE

SAVEURS VARIÉES

LIPTON Bte 4's **55¢**
CUP-A-SOUP

CRISTAUX RISE'N SHINE À SAVEUR D'ORANGE

Cello 4/3 1/4 oz **79¢**

PÂTES ALIMENTAIRES

CATELLI

MACARONI COUPÉ SPAGHETTI, Bte 2 lb **77¢**
SPAGHETTINI

SAUCE À LA VIANDE

POUR SPAGHETTI Bte 28 oz **99¢**
CATELLI

VINAIGRE BLANC

SCHWARTZ Plast. 128 oz **89¢**

VINAIGRE BLANC

SCHWARTZ Plast. 80 oz **75¢**

BEURRE D'ARACHIDES

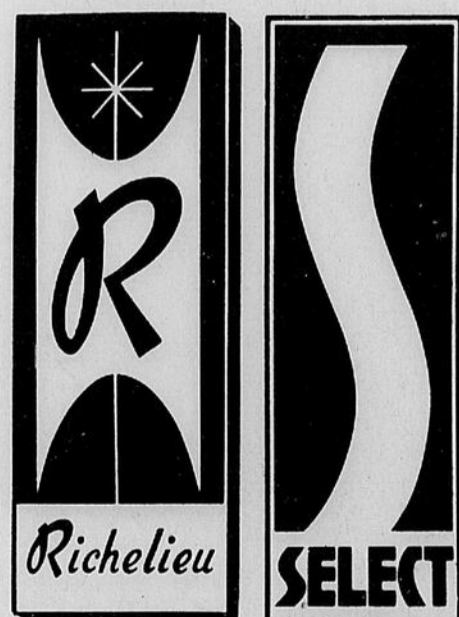
CRÉMEUX, CROQUANT KRAFT Pot 16 oz **85¢**

PAPIER MOUCHOIRS

BLANC - ROSE 2 ÉPAISSEURS SCOTTIES Bte 200's **59¢**

CHOCOLAT INSTANTANÉ

NESTLE QUIK Bte 1 lb **1 03**



ESSUIE-TOUIT

IMPRIMÉ, COULEURS VARIÉES

SCOTTOWELS Cello 2 roul. **1 09**

NOURRITURE pour CHIENS

SAVEURS VARIÉES

DR. BALLARD Bte 25 oz **39¢**

NOURRITURE pour CHATS

SAVEURS VARIÉES

DR. BALLARD Btes 15 oz **2 55¢**



JUS DE TOMATES

QUALITÉ FANTAISIE Bte 19 oz **28¢**

DÉTERSIF

EN POUVRE POWDER Bte 5 lb Box **1 49**
DÉTERTANT

JUS DE PAMPLEMOUSSE Bte 48 oz **58¢**
NON-SUCRÉ

HARICOTS VERTS Bte 19 oz **29¢**
OU JAUNES COUPÉS QUALITÉ CHOIX

RIZ Cello 2 lb **67¢**

FARINE TOUT USAGE Sac 7 lb **1 09**

CURE-OREILLES Bte 180's **69¢**

SOUPE HABITANT Bte 28 oz **55¢**
POULET ET NOUILLES TOMATES ET VERMICELLE

CREVETTES À SALADE PRIDE OF NEW ORLEANS Bte 4 1/4 oz **95¢**

CAFÉ À MOUTURE FINE MELITTA Bte 1 lb **2 78**

CÉRÉALES KELLOGG'S Bte 17 oz **99¢**
RICE KRISPIES

LAIT ÉVAPORÉ CRINO Bte 16 oz **39¢**

GÉLATINE KNOX Bte 4 env. **53¢**

CHOCOLAT A CUISSON

SEMI-SUCRÉ BAKER'S Cello 12 oz **1 09**

NOIX DE COCO BAKER'S Cello 7 oz **59¢**

MIEL BLANC LIQUIDE DOYON Pot 16 oz **99¢**

TRANCHES DE FROMAGE CANADIAN KRAFT Régulier, Piment, Suisse Pqt 8 oz **77¢**

SAUCE HOT CHICKEN HABITANT Bte 14 oz **29¢**

MARGARINE MOLLE

GOLDEN GIRL Cont. 1 lb **59¢**

MARGARINE GOLDEN GIRL Pqt 1 lb **45¢**

MÉLANGES À POUDING SAVEURS VARIÉES Bte 9 oz **49¢**
ROBIN HOOD

MARMELADE GOOD MORNING DE SHIRRIFF Pot 24 oz **1 09**

BISCUITS DARE CROQUIGNOLE, FONDANTS AU CHOCOLAT, AVOINE SUPRÊME Pqt 16 oz **89¢**
DIGESTIF CHAMPAGNE

TABLETTES DE CHOCOLAT ROWNTREE'S POUR L'HALLOWEEN (SAVEURS VARIÉES) Cello 20/jr. **1 65**

TABLETTES DE CHOCOLAT ROWNTREE'S POUR L'HALLOWEEN Cello 40/jr. **3 29**

DÉTERSIF POUR LAVE-VAISSELLE CASCADE Bte 50 oz **1 89**

ASSOULIT LES TISSUS DOWNY Plast. 66 oz **1 69**

BURGER BITS DR. BALLARD BOEUF, BOEUF ET FROMAGE Sac 5 lb **1 59**

LITIÈRES POUR CHATS SAULAR Sac 4 kg **1 09**

PRODUITS DE SANTÉ ET BEAUTÉ

COUCHES JETABLES BABY SCOTT RÉGULIÈRES Pqt 30's **2 37**

COUCHES JETABLES BABY SCOTT SUPER ABSORBANTES Pqt 24's **2 37**

PÂTE DENTIFRICE PREUVE Tube 50 ml **67¢**

CRÈME À BARBE RAPID-SHAVE Aérosol 11 oz **1 09**

RINCE BOUCHE COLGATE 100 Bout. 150 ml **69¢**

POUR VOUS...



POIRES BARTLETT

IMPORTÉES É.U. CANADA DE FANTAISIE GROSSEUR 135

3 65¢
lb

CONCOMBRES

SUPER SÉLECT IMPORTÉS, É.U. CANADA NO 1 pour **3 29¢**

ÉCHALOTES

IMPORTÉES É.U. pour **3 49¢**

CHOUX VERTS

PRODUIT DU QUÉBEC CANADA NO 1 **8¢** lb

OIGNONS ESPAGNOLS

IMPORTÉS É.U. CANADA NO 1 Sac 5 lb **69¢**



PRODUIT CONGELÉ

GAUFRES EGGO SAVEURS VARIÉES Pqt 11 oz **69¢**



NOS VIANDES SONT GARANTIES À 100% OU ARGENT REMIS

FOIE DE BOEUF DE CHOIX TRANCHÉ (PRODUIT DÉCONGELÉ)

4 99¢
lb

FILETS DE MORUE CONGELÉS CORVETTE

99¢
lb
Bte 3 lb **2 89**

MÉRITÉ BACON TRANCHÉ

Pqt 1 lb **1 39**

MÉRITÉ SAUCISSES FUMÉES Pqt 1 lb **79¢**

MÉRITÉ SAUCISSON DE BOLOGNE Pqt 1 lb **63¢**
Morceau 2 lb et plus

MÉRITÉ TOURTIÈRE ch. 16 oz **1 09**

MÉRITÉ SMOKED MEAT 4 Env. 2 oz **1 29**

TAILLEFER BOUDIN AU LAIT **65¢**

TAILLEFER CRETONS Cont. 10 oz **99¢**

TAILLEFER SALADE DE CHOUX Cont. 16 oz **49¢**

LA BELLE FERMIÈRE SAUCISSES AU PORC **1 21**



Le club Richelieu rend hommage au Gouverneur Guy Pelletier de St-Rémi

A l'occasion d'un souper tenu récemment au Club de Golf de St-Rémi, un hommage tout spécial fut rendu à M. Guy Pelletier de St-Rémi pour souligner son travail inlassable pendant deux ans au poste de Gouverneur de la région Salaberry au sein du Club Richelieu.

Cette région, comprend les clubs de St-Rémi, Saint-Jean, Châteauguay, Candiac, Laprairie, Beauharnois et Valleyfield. En plus des quelques 125 membres des divers clubs de la région, plusieurs invités de marque s'étaient rendus à St-Rémi. Soulignons notamment la présence de M. Yves Legault, ex-gouverneur de la Région Champlain,

ainsi que M. Julien Perron, président international ex-officio. Au cours d'une brève cérémonie protocolaire, M. Perron a remis à M. Guy Pelletier le bouton symbolique d'administrateur du District 3. Il s'agit là pour M. Pelletier d'une importante promotion au sein du Club Richelieu. L'administrateur actuel du district, M. Pierre Quobion de Candiac, a remis un bouton semblable au docteur Claude Hébert pour souligner son accession au poste de gouverneur. Quelques cadeaux souvenirs leur furent remis par le président du Club St-Rémi, M. André Houle et par le nouveau Gouverneur.

Après les discours d'usage de MM. Pelletier et Hébert, la soirée s'est terminée par une danse.

Remplacant M. Pelletier le docteur Claude Hébert de Châteauguay a été élu Gouverneur de la région Salaberry au sein du Club Richelieu. La remise des

pouvoirs a eu lieu à cette même occasion. Il est à noter que le Club Richelieu tiendra à compter du 7 octobre prochain à Hartford Connecticut, son congrès annuel. A cette occasion, les délégués devront élire un nouveau président International. M. Pierre Quobion est actuellement le seul candidat en lice.



Lors d'un récent souper du Club Richelieu de Valleyfield, M. Roger Béland, commissaire industriel à la Commission intermunicipale de développement industriel, agissait comme conférencier invité. M. Steve Shannon, président du club, en compagnie de messieurs Jean Marie Bourdeau et Gilles Poirier, ont accueilli l'invité. (Photo Jacques Smith)

Chatigny, Caron
Comptables Généraux Licenciés
261 Victoria, suite 310,
Valleyfield 373-5698

SUR RENDEZ-VOUS:
JOUR: 373-9392-
SOIR: 373-9920
LOUIS J. HEBERT, D.D.
DENTUROLOGISTE
Dentiers - Partiels
(Assistés sociaux acceptés)
19 Cossette, Valleyfield.

Grande-Ile De l'opposition à la mairie?



Romuald Hogue

Une rumeur circule à l'effet que monsieur Romuald Hogue, estimateur à l'Hydro-Québec et citoyen bien connu dans la Municipalité Grande-Ile poserait sa candidature aux élections municipales de novembre. Représentant déjà les citoyens de Grande-Ile

au sein du Comité de Toponomie, monsieur Hogue serait un apport précieux pour le Conseil Municipal. Quoiqu'il en soit, aucune décision n'a encore été prise. Monsieur Hogue nous communiquera sa réponse sous peu.

Beauharnois Le conseil étudie la sentence au sujet des policiers

(J.G.P.) En séance d'étude hier les autorités municipales de la Cité de Beauharnois devaient étudier la sentence arbitrale relativement aux conditions de travail et conditions salariales de policiers de la Cité de Beauharnois. Le maire de Beauharnois, M. Paul Francoeur, nous a révélé qu'il trouvait dommage de n'avoir reçu rien officiellement au sujet de la

sentence, mais seulement la copie du texte de la sentence qui est parvenu aux policiers. Toutefois le maire nous a expliqué que le tout allait être étudié à fond puisque au bout de la ligne ce sont les citoyens payeurs de taxes qui paient la note. Le conseil doit vérifier entre autres si le tout est conforme aux normes anti-inflation.

Négociations à Val Séjour

Des négociations sont présentement en cours à Val Séjour et on est rendu à une cinquième rencontre pour statuer sur les conditions de travail

des quelque 60 employées. Signalons que ces employés ne sont présentement pas syndiqués, mais négocient par le biais d'un comité de relation de travail.

AVIS A LA POPULATION

CONFORMEMENT A LA LOI
SUR LES SERVICES DE SANTE
ET LES SERVICES SOCIAUX
LE CENTRE D'ACCUEIL
SOCIO-PROFESSIONNEL SALABERRY
INVITE LA POPULATION A SON
ASSEMBLEE PUBLIQUE ANNUELLE

QUI SE TIENDRA A LA CAFETERIA DU CENTRE D'ACCUEIL SOCIO-PROFESSIONNEL SALABERRY AU 310 RUE SALABERRY, A VALLEYFIELD.

MARDI, 19 OCTOBRE 1976, A 8:00 P.M.

ARMAND F. PATENAUE* DIR.—GENERAL

'Il faut écraser les mesures Trudeau-Bourassa'

On a acquis la preuve que le travail de la Commission Pépin (bébé avorté du gouvernement Trudeau) que les mesures anti-inflation ne font qu'une conspiration patronale-gouvernementale pour écraser leurs organisations et, par la suite, les ramener, par des pressions de toutes sortes, judiciaires ou autres, à un syndicalisme tranquille et inefficace. Car le capital ne se bat jamais dans les règles du jeu. Quand il est serré de près quand il se voit obligé de payer une certaine part de la vie collective, il faut des pressions sur les gouvernements et met les lois dans son jeu. C'est pourquoi les ouvriers, après avoir acquis un certain statut social et une certaine fierté, doivent se battre maintenant contre les patrons et les gouvernements qui se sont barricadés du même côté de la clôture: ENSEMBLE (libéraux du Québec) POUR UNE "SOCIÉTÉ JUSTE" (selon le grand chef libéral Trudeau à Ottawa).

Avec le concours de leur sbire, Jean-Luc Pépin voici un exemple frappant de leurs interventions. Les ouvriers de K.G. Irbing millionnaire du pétrole, qui gagnaient \$3.12 heure avaient réussi à obtenir 18.8% soit \$3.69 l'heure ou environ \$7,500 année, se sont vu coupés de \$0.09 heure par le sinistre Jean-Luc Pépin qui, lui, gagne \$54,000 - année. Il n'est pas nécessaire de citer d'autres exemples: celui-ci est très expressif. Ca signifie aussi que si une lutte totale n'est pas engagée contre ces mesures iniques, en quelques années le revenu des travailleurs baissera régulièrement au lieu de se maintenir ou de s'améliorer.

Pendant ce temps, les capitalistes, eux, s'en donnent à coeur joie: GAS METROPOLITAIN, qui avait obtenu la permission de hausser ses taux de 40% en a profité pour augmenter ses profits de 131% durant le premier semestre de 1976; BELL TELEPHONE de 46% et FORD CANADA, de 73%. Quant aux professionnels, les juges on en a assez parlé; voyons les médecins: 20% d'augmentation sur la masse salariale; or, le revenu moyen d'un omnipraticien a été de \$59,000; si on ajoute 20%

ca fait \$12,000 d'augmentation soit 10 à 12 fois les hausses permises par le sbire Pépin (Jean-Luc) aux travailleurs. Si on regarde les spécialistes à \$70,000 par année en moyenne, le 20% donne \$14,000 en un an, soit 10 à 14 fois les hausses permises aux gagnepetits. Et si on regarde les avocats, on sait que plusieurs d'entre eux gagnent de \$200 à \$250 HEURE.

Avec de tels exemples, on réalise qu'une société où existera un semblant d'égalité ne se devra pas d'être dirigée uniquement par des avocats et des professionnels. Cela, plus les travailleurs tarderont à le comprendre, plus ça leur coûtera cher, à eux et à leur génération.

En attendant qu'ils comprennent, en grande majorité, ils ont quand même décidé beaucoup d'entre eux, de démontrer à ces serviteurs des capitalistes, locaux ou étrangers, qui contrôlent nos minables gouvernements, de participer à une journée de grève "à mari usque ad mare" (merde" dirait Trudeau). Quoiqu'en pensent plusieurs, les travailleurs n'ont plus le choix. Déjà les ouvriers se sont fait voler par le clown Pépin plus de 1/2 milliard en salaires au Canada et au Québec. C'est la première manifestation réellement tangible que les travailleurs n'acceptent plus de se faire mentir en plein visage et de faire rire d'eux par nos clowns PÉPIN, BOURASSA, TRUDEAU et les CHAMBRES DE COMMERCE, le CONSEIL DU PATRONAT, etc. etc. etc.

DEBOUT TRAVAILLEURS!
Le 14 OCTOBRE TOUT LE MONDE EST EN GREVE! Ce sera un acte de maturité syndicale. Les travailleurs Français l'auront fait, eux, le 7 octobre 1976.

DONC TOUS ENSEMBLE CONTRE LA COALITION PATRONALE-GOUVERNEMENTALE!
Clermont Nadeu, Vice-Président Information Externe, C.C.S.N. Sud-Ouest Québécois.

Le calme sur les routes pendant le long congé

Pas de nouvelles, bonnes nouvelles! Le Soleil a communiqué avec différents corps de police de la région et on ne signale aucun accident majeur pendant le long congé de l'Action de Grâce. Que ce soit à Valleyfield, Beauharnois, Vaudreuil, Huntingdon ou Ste. Martine, on nous répondait qu'il n'y avait rien à signaler. Pour notre part, nous pouvons affirmer que cela est tant mieux.

Qu'est ce qu'une sentence de probation

Le Code Criminel du Canada stipule qu'un accusé qui plaide coupable ou qui est reconnu coupable à une infraction criminelle peut être condamné à une ordonnance de probation si le Tribunal considère qu'une sentence de probation est dans l'intérêt véritable de l'accusé, et ce, sans nuire à l'intérêt public.

RAPPORT PRESENTENCIEL.

Le juge avant de rendre sa sentence peut demander à un agent de probation de préparer un rapport écrit concernant l'accusé afin d'imposer la sentence appropriée et décider si l'accusé doit être mis en liberté avec une sentence de probation ou être neutralisé c'est à dire, envoyé en détention.

Par conséquent, lorsqu'il y a une demande de rapport présentenciel l'agent de probation verra à rédiger un rapport écrit devant contenir les éléments suivants:

- 1- un bref historique du milieu familial dans lequel le prévenu a été élevé;
- 2- Les circonstances particulières de l'infraction;
- 3- le degré de préméditation ou encore le degré de brutalité du crime tel que décrit à l'accusation;
- 4- le quotient intellectuel de l'accusé ou sa tendance à suivre un "leader";
- 5- la tendance de l'accusé à jeter le blâme ou non sur d'autres personnes.
- 6- la plus ou moins grande possibilité de récidive;
- 7- la possibilité d'alcoolisme ou de toxicomanie chez l'accusé;

- 8 - les faits qu'il a appris de l'accusé lui-même de ses voisins, de ses parents ou des institutions qu'il a déjà fréquentées;
- 9 - les antécédents judiciaires, à savoir s'il a déjà été trouvé coupable devant les tribunaux pour un autre acte criminel;
- 10 - les excuses fournies par l'accusé pour avoir commis le délit;
- 11- tout autre fait pouvant concerner l'accusé et qui serait d'un quelconque intérêt pour le Tribunal.

PROBATION AVEC OU SANS CONDITION.

Le juge pourra donc condamner l'accusé à une sentence de probation sans condition ou encore avec certaines conditions. Pour ce faire s'il a demandé un rapport présentenciel, il tiendra compte du rapport écrit, au sujet de l'accusé, et verra quelles conditions plus particulières il devra émettre dans l'ordonnance de probation. Le Code Criminel du Canada indique que le juge peut tenir compte de l'âge de l'accusé, de la réputation de l'accusé, de la nature de l'infraction et des circonstances par lesquelles l'infraction a été commise. L'accusé lorsqu'il doit subir une sentence de probation se doit toujours de respecter les conditions essentielles à savoir de ne pas troubler l'ordre public, avoir une bonne conduite et comparaître devant la Cour lorsqu'il en est requis par celle-ci.

De plus, le juge peut prescrire les conditions suivantes:

- rencontrer un agent de probation ou une autre personne désignée par la Cour aussi souvent que requis

par l'agent de probation;
- s'abstenir absolument ou sous les conditions de la Cour de consommer de l'alcool;
- indiquer à la Cour ou à l'agent de probation tout changement d'adresse ou tout changement d'emploi ou d'occupation;
- faire tous les efforts raisonnables pour se trouver et conserver un emploi;
- Finalement, la Cour peut imposer toutes autres conditions qu'elle considère souhaitable pour assurer la conduite de l'accusé et l'empêcher de commettre de nouveau la même infraction ou de commettre d'autres infractions.

SENTENCE

Il est donc important de retenir qu'une ordonnance de probation est une sentence et que l'accusé est soumis à cette sentence. La Cour jugera bon d'imposer une ordonnance de probation plutôt qu'un emprisonnement afin d'aider l'individu à ne pas commettre de nouveau un délit criminel et protéger la société contre l'éventualité de la commission d'un autre délit par l'accusé. Par conséquent, la Cour lorsqu'elle rend une ordonnance de probation rend une sentence qui a ce double but d'aider l'accusé tout en faisant en sorte de ne pas mettre en jeu l'intérêt public.

Il me fera plaisir de recevoir toutes vos questions concernant une sentence de probation ou toutes autres questions légales.

Veillez faire parvenir à: Le Soleil du St-Laurent a/s Me Jean Pierre B_oyer 68 rue Ste-Cécile Valleyfield.

SALON DU SKI PLACE BONAVENTURE

LES EXPERTS EN SKI



SKI EXPERT

52 VICTOR LEGER VALLEYFIELD 371-2545

VENEZ VISITER NOTRE KIOSQUE

AU SALON DU SKI PLACE BONAVENTURE

14-17 OCTOBRE

VOYAGES ORGANISÉS

PAR LE CLUB

SKI-PIC

A LA PLACE BONAVENTURE

POUR INF: 371 - 2545

SUPER - SPECIAUX

A NOTRE KIOSQUE

PLACE BONAVENTURE

VETEMENTS

ENSEMBLES DE SKI

JACKETS DE SKI

PANTALONS DE SKI

EQUIPEMENT

ENSEMBLES DE SKI

DE FOND

ENSEMBLES DE SKI

ALPIN

Chez nous, c'est toujours moins dispendieux car on sait bien vous conseiller.

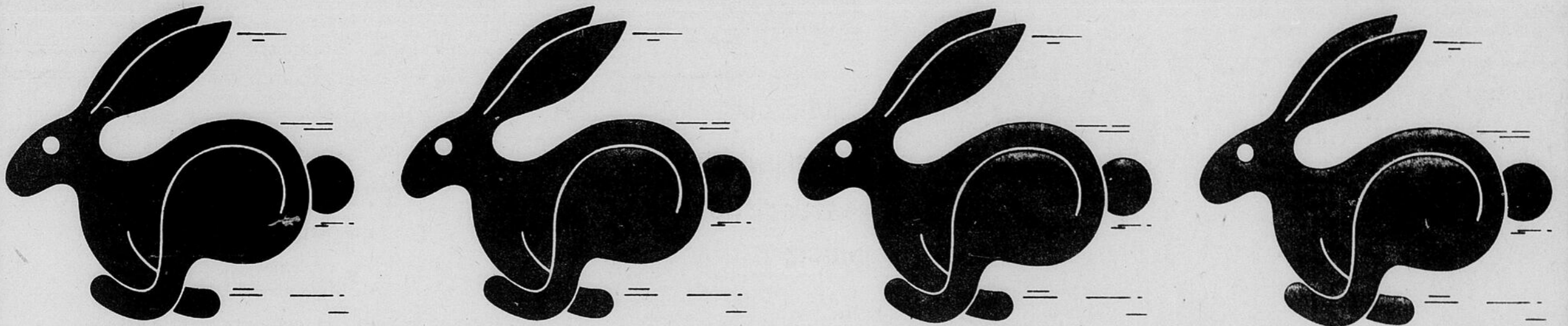
ANTILLES



AUTOMOBILES INC.



649 Ch. Larocque, Valleyfield 371-5563



ACCOUREZ DES AUJOURD'HUI

a la présentation des

NOUVELLES

chez

**ANTILLES
AUTOMOBILES**

**ELLES SONT
ACTUELLEMENT
EN MONTRE**

RABBIT '77

Pas une voiture, quel qu'en soit le prix, n'offre autant que la Rabbit de Volkswagen.

Vous ne pouvez vraiment pas espérer trouver dans une autre voiture la combinaison prix-qualité imbattable qu'offre Volkswagen avec la Rabbit. Le moteur à injection d'essence la fait passer de 0 à 50 m/h en 8.2 secondes et atteindre une vitesse maximum de 100 m/h. Elle a de la place à revendre pour quatre adultes et une porte arrière (équipement standard) avec coffre unique. Le déport négatif du plan des roues permet à la voiture de conserver sa trajectoire en cas d'explosion d'un pneu. Elle a plus de surfaces vitrées qu'une Lincoln Continental Mark IV. Les modèles Custom et de luxe à 2 ou 4 portes sont offerts avec des options comme une boîte de vitesses automatique, un toit ouvrant et des ceintures de sécurité se bouclant elles-mêmes.

Venez nous voir, conduisez-la et vous verrez!



Enjoliveurs optionnels

rabbit 77



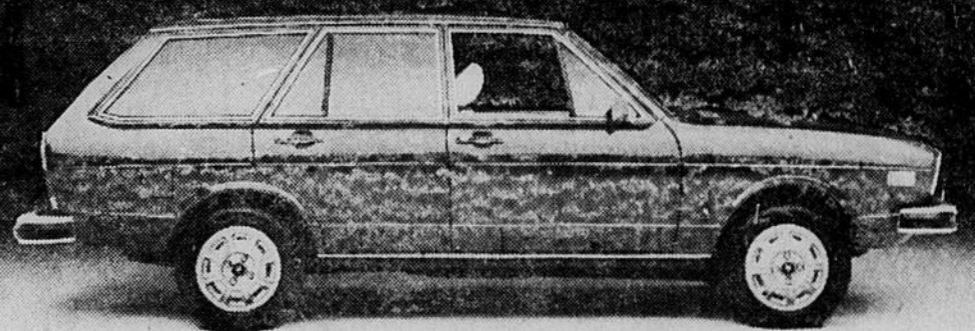
Venez admirer et essayer
les voitures fougueuses
que nous avons pour vous!



La Fougueuse

Voici l'un des rares coupés sport au monde qui combine, à la perfection, performances et économie. Avec son moteur de 1.6 litre, la Scirocco peut passer de 0 à 60 m/h en 11 secondes. Au cours des essais de l'E.P.A., la Scirocco a parcouru l'équivalent de 46.8 milles au gallon canadien sur route et 30 milles au gallon canadien en ville. Venez nous voir sans tarder et appréciez le confort des magnifiques sièges-baquets de la Scirocco. Nous avons maintenant la Scirocco spéciale, fabriquée en nombre limité. Venez la voir.

**Le Fox Wagon Audi combine nos
deux plus grandes traditions.
Un confort moderne et
une performance époustouflante.**



Enjoliveurs en option.

ANTILLES AUTOMOBILES INC.

649 CHEMIN LAROCQUE

VALLEYFIELD

Tél: 371-5563

Les syndicats sont libres.....

La C.S.D. ne croit pas au succès du 14 octobre

Lors de la conférence de presse annonçant l'ouverture par la C.S.D. d'un local à Valleyfield, les journalistes ont demandé aux représentants de cette centrale syndicale leur position quant à la journée de protestation du 14 octobre contre les mesures anti-inflationnistes.

Manenants à Valleyfield, M. Arthur Lapointe, a précisé que la C.S.D., contrairement aux autres centrales syndicales, fait du syndicalisme et ne mêle pas la politique au syndicalisme.

Le trésorier de la C.S.D., M. Jacques Dion, a ajouté que la centrale n'était pas opposée à ce que les tra-

vailleurs fassent de la politique, ou même change de régime, mais en autant qu'eux-mêmes le décident et en dehors de la structure syndicale. "On ne veut pas imposer aux travailleurs des cotisations pour faire de la politique" lançait-il. M. Dion, l'un des trois "D" à avoir fondé la Centrale des Syndicats Démocra-

tiques, a donné deux exemples de cas "politiques" alors qu'il était à la C.S.N. Le premier cas mentionné était celui des gars de Lapalme où, dit-il, \$2 millions et demi ont été dépensés pour que le conflit persiste jusqu'aux élections fédérales afin de donner une "claqué" à Trudeau qui, fait-il remarquer, n'a jamais

été réélu aussi fort. L'autre exemple c'est, dit-il, Marcel Pélipin, qui donne comme thème au congrès de la CSN "Abattre le régime Bourassa" et Bourassa n'a jamais été réélu aussi fort. Les travailleurs n'aiment pas se faire dicter leur conduite politique" en conclut-il.

14 OCTOBRE

Pour ce qui est plus précisément du 14 octobre, M. Dion explique que la C.S.D. ne prend des décisions qu'à partir de ces syndicats qui se réunissent en plénière trois fois par année et jusqu'ici il n'y a pas eu de prise de position sur cette question. Les syndicats ajoutent-ils sont libres de

se réunir pour décider s'ils doivent sortir et le faire s'ils le désirent. Personnellement, M. Dion est cependant d'avis que les mesures anti-inflationnistes font suffisamment de tort présentement sans que les travailleurs perdent une autre journée de salaire. Une manifestation, dit-il, aurait très bien pu être organisée un soir semaine ou un samedi et éviter ainsi d'autres pertes de salaire aux travailleurs. Il a aussi affirmé qu'il ne croyait pas au succès de la journée du 14 à moins que des "gorilles" se placent aux portes des usines...

M. Dion a aussi mentionné que la C.S.D. n'avait été invitée à participer par aucune autre centrale syndicale.



Hier midi, le Club Rotary de Valleyfield accueillait M. Roger Béland, commissaire industriel, à titre de conférencier invité. De plus, M. Paul Francoeur, maire de Beauharnois, était présent à titre de président de la

Commission intermunicipale de développement industriel. Messieurs Jean Pierre Métivier, Jean V. Haché et Pierre Leduc ont accueilli les invités. (Photo Le Soleil Jacques Smith)

3 bâtons de dynamite

(Y.B.)

L'unité d'urgence de la Sûreté du Québec de Montréal, spécialisée dans le désamorçage des engins explosifs, a désamorcée au cours de la fin de semaine, trois bâtons de dynamite qui avaient été dissimulés dans de la machinerie sur le terrain de Regional Construction. Selon le

sergent Provencher de la S.Q. de Valleyfield, si ces engins n'avaient pas été désamorcés à temps, des dommages considérables auraient pu être causés à l'équipement de cette firme.

Deux individus ont été arrêtés en rapport avec cette affaire. Ils ont comparu hier au Palais de Justice de Valleyfield.

ornée, où la langue seconde est l'espagnol, en raison des frontières du Mexique qui sont à la porte, mais Inglewood, domicile des Kings de Los Angeles de la LNH, en banlieue de L.A. possède son "p'tit Québec" où il est courant d'entendre la langue française. D'ailleurs certains de mes amis, qui résident à Hollywood s'expriment dans un français impeccable, qui pourrait faire rougir certains résidents de Westmount et de St-Léonard!!! Mes frères!!! C'est le début d'une guerre, d'un long combat, nous devons être forts et demeurer debout devant l'agresseur et on ne doit en aucun temps céder aucun pouce de notre terrain, terre de nos aïeux, qui se sont pourtant sacrifiés pour nous. Soyons fiers, d'être québécois, riche de la langue française, fiers de cette race, qui ne mourra pas de sitôt... du moins c'est à nous d'en décider son sort.

Sur le campus de l'Université de la Saskatchewan à Regina, où la francophonie est rongée par un cancer qui s'alimente de ces cervelles innocentes. "JE NE VOIS PAS POURQUOI LE GOUVERNEMENT OU L'ETAT DEPENSERAIENT TOUT CET ARGENT POUR L'ENSEIGNEMENT D'UNE LANGUE DONT ON NE PARLERA JAMAIS. LE BILLINGUISME DE TRUDEAU, C'EST DE LA FOUTAISE, QUE L'ON NOUS LAISSE LE CHOIX ET OPTER POUR LA LANGUE QUE L'ON VEUT BIEN UTILISER. SI J'AVAIS LE CHOIX, JE PRENDRAIS SÉRIEUSEMENT OPTION POUR UNE AUTRE LANGUE QUE CELLE DES FROGS DE L'EST" de révéler Patricia Maheu, dans un anglais irréprochable.

Pourtant il me semble bien que ses ancêtres lui ont légué un trésor, se sont battus eux-mêmes dans l'espoir de voir leur fierté s'épanouir davantage pour les futures générations. Shelly Loehfler, étudiante en 3e année en sociologie révélait à Arpin, qu'il serait préférable que le Québec se sépare du reste du Canada. Fille unique dont les parents sont enseignants à Rosetown, Shelly a eu l'opportunité de parcourir le Canada et les Etats-Unis.

"POURQUOI APPRENDRE LE FRANÇAIS ALORS QUE L'ON PARLE CETTE LANGUE QUE DANS UNE SEULE PROVINCE DU PAYS, IL N'Y A AUCUN SENS A CETTE HISTOIRE, AUCUNE LOGIQUE" de prétendre Laurie Ahlberg, étudiant de 22 ans en administration. Et qui est celui qui a dit que la Saskatchewan était la "survie" de la langue française dans l'Ouest. "SURVIE" qui agonise de minutes en minutes et c'est dommage. Personnellement, je reviens à peine d'une visite sur la côte ouest des Etats-Unis, précisément en Cali-

La cause d'une série de vols et d'actes de vandalisme:

Un manque évident de surveillance à la marina

Yvan Bélanger]

L'automne est déjà arrivé et les marins d'eau douce commencent à remettre leurs embarcations. Plusieurs propriétaires des voiliers ou d'embarcations à moteur ont communiqué avec notre journal afin de nous aviser d'une série de vols et d'actes de vandalisme qui auraient été perpétrés à la marina de Valleyfield.

Selon nos sources d'informations, des embarcations auraient été virées à l'envers tandis que quelques moteurs auraient été volés et ce malgré qu'ils étaient attachés à l'embarcation grâce à des chaînes.

Ce ne sont sûrement pas les bénévoles du club nautique qu'il faut blâmer. Actuellement, la cité négocie avec le club nautique de Valleyfield relativement au bail, à la base nautique et à la marina. Dès que la responsabilité de chacun des organismes aura été définie, il sera possible de s'occuper activement de la marina afin d'en faire comme le disait le député Gérard Cadieux lors du dernier dîner du club Rotary "la plus belle marina au Canada". Pour atteindre cet objectif il serait peut-être important que les usagers de la marina puissent compter sur un bon système de

surveillance afin qu'ils ne retrouvent pas leur embarcation ou leur voilier en piteux état. Rejeter le manque évident de surveillance à la marina sur le dos des policiers municipaux semble être une autre erreur si l'on tient compte du nombre d'agents, du travail qu'ils ont à accomplir et du fait qu'ils viennent à peine de terminer la négociation de leur nouveau contrat de travail avec la cité. Reste à savoir, qui prendra la charge de la marina et quelles solutions seront apportées afin de mettre un terme au vandalisme et aux vols?

DES MANTEAUX DANS LE VENT!

Créations de fourrures

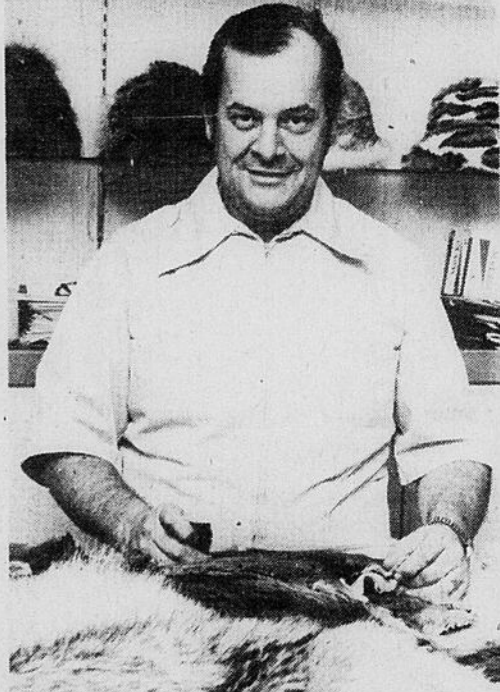
D'ALLURE- SPORT 1976- 77

FOURRURE ET CUIR

Une innovation d'apparence jeune dans la mode des vêtements de fourrures combinés de cuir.

Ces modèles pouvant non seulement servir à façonner de nouveaux vêtements, mais ils sont aussi spécialement conçus pour la recoupe dans le cas où il n'y a pas assez de fourrure pour un remodelage régulier.

Manteaux allant jusqu'à 45 pouces.



Faits ici même dans nos ateliers à Valleyfield

25 ANNEES D'EXPERIENCE

Manteaux sur mesure

GEORGES McSWEEN FOURRURES

148 ST-LAMBERT VALLEYFIELD

373- 9696

P.A.LEDUC & CIE

Comptables agréés Chartered Accountants

23 Ste-Hélène Valleyfield

Téléphone: 371- 2512

CLINIQUE

VETERINAIRE

Dr Raynald Théoret

DE VALLEYFIELD

MEDECINE ET CHIRURGIE pour animaux de ferme et petits animaux domestiques.

461 Ch. Larocque Valleyfield 373- 8432

Editorial,

La langue française

Par Jean Claude Grenier

Il m'arrive rarement de m'exprimer sur la situation actuelle dans "notre belle province" ou bien donner mon point de vue sur ce pays qui reçoit la visite du navigateur vénitien d'origine génoise, Jean Cabot en 1497, le CANADA, mais qui fut cependant colonisé par ce brave Samuel de Champlain, qui en profita pour fonder la Vieille Capitale en 1608. Mais le but de cet exposé, n'est pas de faire un retour sur l'histoire de notre patrie, mais bel et bien pour y défendre l'une de ses richesses, la LANGUE FRANÇAISE. Il est inhabituel de ma part de m'aventurer outre les limites du merveilleux monde du sport, mais cette fois-ci j'en avais assez et marre de lire et d'entendre tous ces racontars, repoussez, notre culture, notre gainepain notre communication, ce trésor que nous a légué les apôtres de Mollere, notre langue, châtée, dont nous sommes tous fiers. Du moins, je l'espère, cependant, tout bonnement comme cela et de retour d'un voyage éclair dans la métropole, histoire de me changer les idées, je tourne le bouton de la radio et synthétise la station-radiophonique CKAC, où le journaliste Claude Arpin, bon québécois, écrivain au MONTREAL STAR, livre ses commentaires sur le voyage qu'il a mené dans l'Ouest canadien, au Manitoba, en

Saskatchewan, en Alberta et en Colombie Britannique, périple de plus de 35 jours. Avant d'entreprendre la lecture des prochaines lignes, retenez-vous dans le bain du bilinguisme au Canada, ce moribond qui agonise chez nos voisins de l'Ouest, qui ont cédé au déclin de... CHINOIS!!! Ce ne sont pas des blagues que je vous raconte, du CHINOIS en grosse carure, sur les panneaux indicateurs des rues de Vancouver!!! Vraiment on aura tout vu ou presque. Presque car le confrère Claude Arpin dans ses billets qu'il livrait en quatre épisodes la semaine dernière, nous confirme l'esprit déjà existant dans les prairies et vers les Rocheuses. "LES ANGLAIS ONT TRIOMPHE DES FRANÇAIS LORS DE LA BATAILLE DES PLAINES D'ABRAHAM, OR, JE NE VOIS PAS POURQUOI L'ON PARLE LE FRANÇAIS ALORS QUE L'ON DEVRAIT PARLER LA LANGUE DE SHAKESPEARE DANS L'ENSEMBLE DU PAYS, QUE L'ON NOUS FOUTTE LA PAIX AVEC LE FRANÇAIS QUI POLLUE NOTRE AIR, CA DEVIENT DE PLUS EN PLUS IRRESPIRABLE DU FRANÇAIS DANS L'AIR" avait une jeune étudiante de l'Université de la Colombie Britannique à Vancouver au journaliste Arpin, qui en a de plus en plus de valeur, cette succession que notre future génération devra défendre, s'il n'est pas trop tard, car, au point où nous en sommes la situation n'est pas rose et se détériore de jour en jour, depuis les problèmes qu'éprouvent les contrôleurs et équipages aériens, à s'entendre sur une même longueur d'onde. Comment sommes-nous perçus, nous, québécois de notre race, canadien-français par nos compatriotes de l'Ouest??? "LES FROGS, ON DEVRAIT TOUS PRENDRE CETTE RACE ET LES DISPERSER SUR LES TERRES DANS LES TERRITOIRES DU YUKON? LES METTRE A L'ECART OU BIEN QUE L'ON ENROLE CES GRENOUILLES DANS LES FORCES ARMEES DANS L'EVEN-TUALITE D'UN CONFLIT..." c'est bien dit, mais peu réfléchi de la part de ces anglophones, et si je continue sur la même ligne de pensée du scribe Arpin, le Québec, selon les Anglais de l'Ouest, est sur le point de dérouter l'économie du pays et qu'il serait préférable que l'on se mette d'accord par l'entremise d'un référendum à l'échelle du pays pour rejeter le Québec qui préche son indépendance, l'Ouest Canadien a tenté, par le passé, mais cela devait s'avérer sté-

LECLERC RADIATEUR

21 ALFRED VALLEYFIELD

Réparation & Nettoyage

RADIATEURS

Travail industriel et commercial

AUTO • CAMION • TRACTEUR

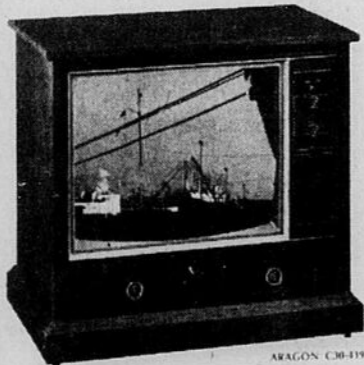
OUVRAGE GARANTI

Nous allons chercher et livrons

371-3411

TELECOULEUR ELECTROHOME

26" -MEUBLE



Reg.: \$969.00 Extra Special: 749.95

AVEC SERVICE GRATUIT PENDANT UN AN

Nombreux autres Spéciaux

RADIO-T.V.

OUBLIEZ L'INFLATION PROFITEZ DE LA

Vente CHEZ

ANDRE

445 CHEMIN LAROCQUE VALLEYFIELD 373-6058

Glidden protège et embellit votre monde.



Spred Gel-Flo peinture d'extérieur PRIX AVANTAGEUX 12.79 GAL. Rég. \$15.95

Peinture d'extérieur Endurance PRIX AVANTAGEUX 12.79 GAL. Rég. \$15.95

Spred teinture au latex PRIX AVANTAGEUX 10.29 GAL. Rég. \$12.95

Spred peinture d'extérieur au latex PRIX AVANTAGEUX 12.79 GAL. Rég. \$15.95

MAINTENANT EN VENTE CHEZ LES DÉTAILLANTS GLIDDEN PARTICIPANTS. Handy Andy VOTRE NOUVEAU DEPOSITAIRE DANS LA REGION 288 CHEMIN LAROCQUE VALLEYFIELD 373- 3456

*Volume peut être réduit pour tinter. Voir contenu net sur étiquette.



VIANDES

DE HAUTE
QUALITE
aux
meilleurs
prix!

SPOT

GENEAU & COUSINEAU

32 St-Laurent, Valleyfield



- TOUJOURS DE LA QUALITE
- DE LA COURTOISIE
- DU SERVICE

ET LES

les spéciaux "pas ordinaires"

LONGE DE PORC FRAIS

BOUT DES COTES
ENVIRON 3 LBS

BOUT DU FILET
ENVIRON 3 LBS

98¢ LB

\$1⁰⁸ LB

COTELETTES DE PORC **\$1⁵⁹** LB

GUISSES

DE POULET

75¢ LB

FRAIS

POITRINES

DE POULET

85¢ LB

FRAIS

BOEUF CATEGORIE "A" RUBAN ROUGE

ROTI

POT-AU-FEU

99¢ LB

BOEUF

A BOUILLIR

1.29 LB

SAUCISSE AU LARD

"MAPLE LEAF"

LB **79¢**

BOLOGNE EN MORCEAU

"MAPLE LEAF"

LB **55¢**

JAMBON PRESSE

TRANCHE

LB **1.69**

FOIE DE BOEUF

DECONGELE

LB **59¢**

MARGARINE

MOLLE "ORIOLE"

16 on. - 100% huile veg.

39¢

CORN FLAKES

BOITE 16 ON.

69¢

LIQUEURS ALLAN'S

BOUT.
30 ON.

6 \$1

SAVEURS
ASST.

POUR

PLUS
DEPOT

BIERE & CIDRE

TOUJOURS FROIDS

PAPIER TOILETTE

"PENNY WORTH" PQT 4RL.

69¢

TISSU FACIAL

"FACELLE ROYALE"

BOITE 100, 3 EPAISSEURS

58¢

SERVICE DE LIVRAISON

AVEC DEPOT MINIME

TARTES
"MEILLEUR"
ASSORTIES
15 OZ.

49¢

DETERGENT
LIQUIDE
"TOP VALU"
BOUT. 24 ON

2 / 79¢

GATEAUX
"SARA LEE"
CONGELES
110N. ASST.

79¢

"On revient toujours
chez SPOT, parce qu'on y
obtient toujours plus!"

ACHETEZ-EN UN (1)
OBTENEZ-EN UN (1) GRATIS

PATATES

CHIPS

"YUM YUM"
2 PAQUETS 150G

59¢



THE
"RED ROSE"
EN SAC
FORMAT 116 SACS

99¢

POIS
"TOP VALU"
ASSORTIS
BOITE 19 ON.

3 / \$1.

HUILE
VEGETALE
"TOP VALU"
BOUT. 32 ON.

1.09

ONIONS

DU QUEBEC
PETITS

10 LBS **59¢**

RADIS

E.U.
CANADA NO. 1

2 PAQUETS **29¢**

POMMES

DU QUEBEC
"ST-LAURENT"

10 LBS **1.49**

ECHALOTTES

E.U.
CANADA NO. 1

2 PAQUETS **29¢**

PANAIS

DU QUEBEC
CANADA NO. 1

2 LBS **39¢**

CONCOMBRES

E.U.
CANADA NO. 1

2 POUR **29¢**

EPINARD

DU QUEBEC
CANADA NO. 1

CELLO
10 ON. **29¢**

POMMES

GRENADE
E.U.

2 POUR **39¢**

BROCOLI

E.U.
CANADA NO. 1

CHACUN **49¢**

ORANGES

"SUNKIST"
GR. 163

18 POUR **99¢**

BETTERAVES

E.U.
CANADA NO. 1

2 LBS **19¢**

POIRES

E.U. GR. 150

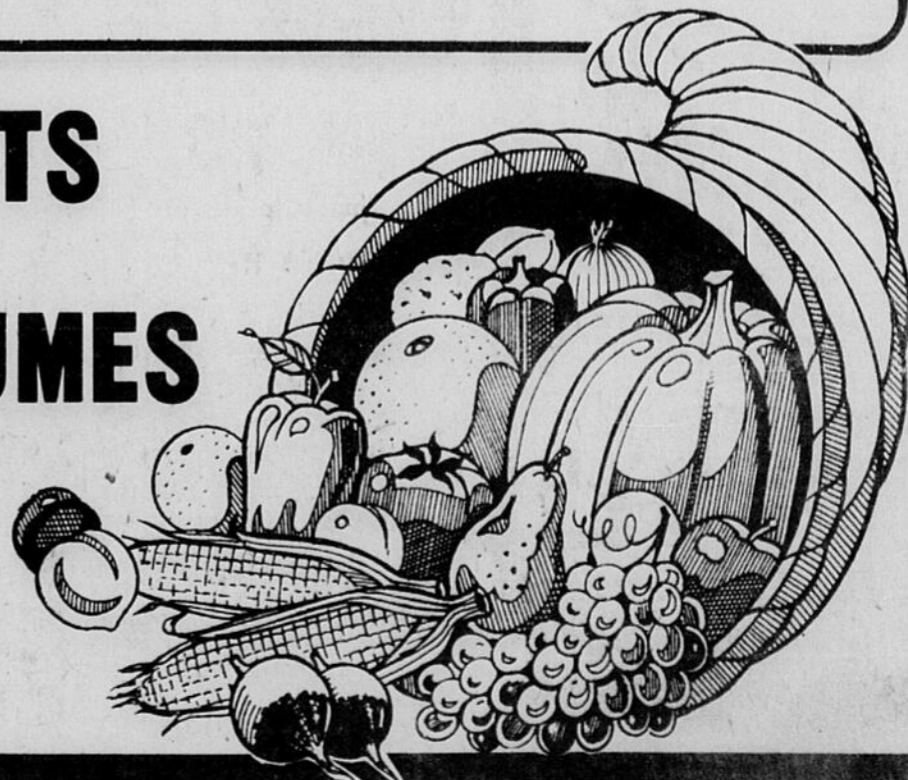
10 POUR **99¢**

PAMPLEMOUSSES 8 99¢

DE LA FLORIDE GROSSEUR 48 POUR

FRUITS ET LEGUMES

FRAIS
TOUS
LES
JOURS



Conclusion du séminaire organisé par la B.D.F. à Valleyfield

"Savoir administrer une entreprise est plus important qu'obtenir des emprunts"

Les petites et moyennes entreprises de notre milieu n'ont pas tant besoin de trouver de l'argent pour se financer comme de savoir la façon de bien administrer une entreprise.

Cette remarque en est une parmi plusieurs qui ont été données par des hommes d'affaires qui ont participé à un séminaire de gestion de la petite entreprise qui s'est déroulé le 5 octobre 1976 à Valleyfield et présenté par la Banque Fédérale de Développement en collaboration avec Le Club d'Administration Industrielle de Valleyfield.

Le 6^o du séminaire organisé par la Banque Fédérale de Développement, succursale de Valleyfield, consistait donc à donner aux propriétaires et directeurs de petites et moyennes entreprises, des notions de gestion susceptibles de leur être utiles dans l'administration de leur commerce ou de leur industrie.

Près de 25 participants ont pris part à l'étude de cas, mais comme plusieurs hommes d'affaires

n'ont pas pu se rendre, le directeur de la Banque Fédérale de Développement, Monsieur Guy P. Brunelle, de la succursale de Valleyfield a indiqué qu'une nouvelle séance pourrait être tenue à Valleyfield si l'association locale en manifeste l'intérêt.

La Banque Fédérale de Développement qui compte 80 succursales au Canada, dont 17 dans le Québec, entreprend sa quatrième année d'expérience avec l'organisation de tels séminaires qui se font la plupart du temps en collaboration avec l'association locale.

Il ne fait aucun doute que les dirigeants de la Banque Fédérale de Développement et les propriétaires de petites et moyennes entreprises qui la diffusion de ces informations et de ces conseils qui sont livrés à partir d'une étude de cas, répondent à un besoin urgent de la part de ces derniers. Plusieurs participants ont souhaité ouvertement que cet organisme, qui est une corporation de la Couronne, aille encore plus loin dans l'avenir en approfondissant les notions de base livrées au cours de cette première étape.

Effectivement, un deuxième cas un peu plus perfectionné cette fois, peut être présenté et ce cas traite de l'incorporation, de l'impôt, d'un budget de caisse et de l'analyse des fonds.

NOTAIRES

Claude Patenaude

NOTAIRE - NOTARY

110 Place Chemin Larocque Valleyfield. Tél.: 373-0477

NOTAIRE

Nitro - Valleyfield

FRANCOIS LOISELLE

Notaire - Conseiller Juridique

4 JEANNE D'ARC NITRO. TEL. 373-0305

NOTAIRE

ORMSTOWN

MARIO MARCHAND

Service à domicile dans la région

36 Lambton Ormstown. Tel. 829-3200

AVOCATS

odette perron AVOCAT

Adhérent à l'Aide Juridique

47 Jacques Cartier Valleyfield. Telephone 373-8105

Marie-Andrée Villeneuve

B.A., L.L.L.

AVOCAT

19 du Marché Valleyfield, Qué. Adhérent à l'Aide Juridique. Tel 371-7111

Adhérent à l'Aide Juridique

ROGER MORIN

BERTRAND DROUIN

de l'étude Morin & Drouin

39 Jacques Cartier. Tel: 373 7144. Safaberry-de-Valleyfield

RENAUD & LABERGE

Avocats

Adhérents à l'aide juridique

Pierre Laberge

125 ELLECE BEAUHARNOIS. Tel 373-1432

47 JACQUES-CARTIER, VALLEYFIELD

michel lecompte

b.s.c.soc.,b.c.l. AVOCAT

Adhérent à l'Aide Juridique

50 Jacques-Cartier, Valleyfield. Tel.: 371-6066

Meloche

Blanchard

Vinet AVOCATS

Me G.A. Meloche, C.R.

Me Claude Blanchard, Me Jacques Vinet

Adhérents à l'Aide Juridique

70 Nicholson, Valleyfield 373-1414

DEMERS & SAVAGE

AVOCATS

Camille Demers Raynald Savage

59 Jacques Cartier Valleyfield • 373-6122

Adhérents à l'aide Juridique

Bilan du recensement

1,060 électeurs de plus dans le district électoral de Beauharnois

(Yvan Bélanger)

Le nombre d'électeurs inscrits dans le district électoral de Beauharnois à la suite du recensement qui a été effectué le 4 octobre dernier, est de 37,477 et à noter que des changements peuvent survenir lors de la révision. Ce chiffre représente une augmentation de 1,060 électeurs dans le comté comparativement à l'an dernier.

En 1975, on dénombrait 36,417 électeurs dans le district électoral de Beauharnois avant la révision et 36,503 après la révision. Voici par agglomérations, le nombre d'électeurs inscrits: Cité de Valleyfield 20,514; Mun. de Grande-Île 1,698; Par. St. Stanislas de Kostka 832; Par. St. Louis de Gonzague 900; Mun. St. Etienne 504; Village de Melocheville 1,127; Village de St. Timothée 1,165; Par. de St. Timothée 2,710; Cité de Beauharnois 5,288; Ville de Maple Grove 1,294; Ville de Léry 1,445.

Effectivement, un deuxième cas un peu plus perfectionné cette fois, peut être présenté et ce cas traite de l'incorporation, de l'impôt, d'un budget de caisse et de l'analyse des fonds.

Les employés de Seven-Up se préparent

(Y.B.)

Les employés syndiqués de Seven-Up Valleyfield se préparent à entreprendre des négociations afin d'en arriver à la signature d'une nouvelle convention collective. Il est à noter que la présente convention s'achève à compter du début du mois de novembre.

Chronique du caporal Lanier

Violation de propriété

Plusieurs personnes se demandent ce qu'ils doivent faire lorsque des inconnus passent sur leurs propriétés ou chassent sur leurs terres.

J'ai dû, à plusieurs reprises, répondre à des gens sur leurs droits et ce qu'ils doivent ou ne doivent pas faire devant tels ou tels cas.

J'ai enfin trouvé une loi qui est très explicite sur ce sujet et ceci grâce à un individu qui a eu l'amabilité de me faire parvenir le texte de loi et je le cite textuellement:

"Excepté dans l'exercice de quelque devoir imposé par la loi, personne ne doit entrer ni passer sur les terrains et sur les grèves ou battures appartenant à quelque personne corps ou corporation, sans la permission du propriétaire ou de son représentant, sous peine d'une amende de pas moins de cinq à cent dollars".

De plus, le propriétaire ou représentant peut arrêter sans mandat, toute personne sur le fait et l'amener ou la faire amener immédiatement devant un juge de paix.

Il est également mentionné dans cette loi, que si l'individu cause des dommages à la propriété, il peut être tenu responsable et défrayer le coût des réparations qui s'imposent. Réf: Loi des abus préjudiciables à l'Agriculture, Chapitre 130. Bonne semaine à tous

Cpl. Michel LANIER, 4061 Poste de Huntingdon.

CÉGEP

LE 1^{er} NOVEMBRE 1976

est la date limite pour présenter sa demande d'admission pour la

SESSION

93 HIVER 1977 93

dans l'un des cégeps suivants:

Ahuntsic	Montmorency
André-Laurendeau	Rosemont
Bois-de-Boulogne	Saint-Jean-sur-Richelieu
Bourgeois	Saint-Jérôme
Edouard-Montpetit	Saint-Laurent
Joliette	Valleyfield
Lionel-Groulx	Vieux-Montréal
Maisonneuve	John-Abbott

Pour obtenir les formulaires, veuillez vous adresser à l'un de ces cégeps ou au:

Service Régional d'Admission du Montréal Métropolitain
C.P. 70, Succursale Bourassa,
Montréal, Québec H2C-3E7/Tél.: 271-2454

sports/experts

TEL QU'ANNONCE À LA T.V. 90 - 160 cm \$44.95

170 - 210 cm \$49.95

\$69.95

\$119.95

INSTALLATION INCLUSE

SKIS GARANTIS 1 AN

Les skis de ces ensembles sont garantis par Sports Experts pour 1 an à partir de la date d'achat. (Consultez notre catalogue pour le texte de garantie)

sports experts

Ensemble complet comprenant:

- Ski "Touring" fait de bois laminé de frêne avec noyau en bois mou.
- Chaussure "Eurosport" en cuir fendu, doublée de bords, cousurée à la cheville et semelle de caoutchouc.
- Fixation "Eurosport" avec talonnière.
- Bâton en tonkin avec courroie ajustable.

Ensemble "Eurosport Sentier":

- Ski "Eurosport Sentier" fait de bois renforcé de verre avec base en polyéthylène sablé.
- Chaussure "Eurosport" en cuir fendu, doublée de bords, cousurée à la cheville et semelle de caoutchouc.
- Fixation "Eurosport".
- Bâton en tonkin.

Ensemble "Karhu" en fibre de verre, construction "sandwich" avec base en polyéthylène et noyau de moquette.

- Chaussure "Munari Davos" faite de cuir, doublée de spenco, tige haute et semelle injectée de polyuréthane.
- Fixation "Rotoflex Start" avec talonnière et plaque sous la plante du pied.
- Bâton en fibre de verre avec courroie ajustable.

SPLITKEIN

Ski Splitkein, modèle "Spécial" fait de quatre plis de bois laminé avec base en noyer et carres en lignostone. **\$74.95**

Ski Splitkein, modèle "Nordic Touring", avec dessus et dessous en fibre de verre, côtés finis époxy, noyau de bois avec canal d'air et base en polypropylène. **\$94.95**

Centre sports experts

399 CHEMIN LAROCQUE VALLEYFIELD 371-6255

sports experts

279 BOUL. D'ANJOU 691-5030 CHATEAUGUAY-CENTRE

YAMAHA ça c'est de la machine !



Yves Boutin MOTEURS

présente cette année des

YAMAHA REVOLUTIONNAIRES

- Les dernières nouveautés
- Les meilleures améliorations pour vous amateur ou compétiteur
- **SURTOUT les prix les plus compétitifs de la région!**

GRATUIT

à tout acheteur d'une YAMAHA
vérification de votre machine
à toutes les 20 heures
de fonctionnement

TOUT NOUVEAU

YAMAHA

LA MACHINE

- la plus économique
- le meilleur achat pour l'amateur

LES MEILLEURS PRIX

POUR

LES MEILLEURS MACHINES

YVES BOUTIN MOTEURS est dépositaire YAMAHA depuis 1968 et à nouveau SERA LA DEMAIN C'EST UNE GARANTIE de pièces et de service

LES MODELES STX

CARACTERISTIQUES POUR 1977

• Nouvelle suspension révolutionnaire à l'hydrogène qui rend la machine YAMAHA STX la plus confortable depuis l'avènement de la motoneige

- Plus stable dans les sentiers
- Plus rapide

C'est de l'action sur la neige



IMPORTANT

un vrai amateur de motoneige qui désire posséder la MEILLEURE MACHINE doit avoir vu et examiné en profondeur une YAMAHA pour sa qualité, sa performance, son prix, à 99.9% son choix s'arrêtera sur une YAMAHA

GARANTIE

une motoneige YAMAHA de chez YVES BOUTIN MOTEURS Porte une garantie à

100%

Sur pièces et ouvrage pour toute l'année

\$25

D'ACOMPTE RESERVERA VOTRE MACHINE YAMAHA

YAMAHA SRX440A ★ CHAMPIONNE DU MONDE



En janvier 1976, la SRX440A de YAMAHA a décroché le championnat du monde des compétitions de motoneiges, disputé à Eagle River au Wisconsin, U.S.A. La SRX440A a été conçue d'après la machine SNO-PRO de YAMAHA

Elle offre: PERFORMANCE . RAPIDITE . CONFORT . FIABILITE . SECURITE

Elle est sûrement destinée à visiter le cercle des vainqueurs à nouveau à plusieurs reprises.

EST CONÇUE POUR DU TRAVAIL DE HAUTE PERFORMANCE

Elle possède un châssis comme la SNO-PRO de YAMAHA

A PRIX MODIQUE ET HAUTE PERFORMANCE

\$1099

Elle a été approuvée et a subi les tests américains

PIECES SERVICE APRES-VENTE

PLAN FINANCEMENT BANCAIRE



MISE DE COTE



YVES BOUTIN MOTEURS

478 BOUL. LANGLOIS

VALLEYFIELD

373-2924

Des experts en performance

Encore des problèmes avec le lave-auto Shell

[Jean-Guy Pelletier]

Le problème du Lave-Auto Shell sur la rue Ste-Cécile à Valleyfield a rebondi hier soir au conseil municipal alors que M. Michel Cadieux a fait un exposé devant les membres du conseil au nom des résidents de la rue Ste-Cécile.

Le problème du bruit, selon M. Cadieux, pourrait être contourné en éliminant les souffleurs qui assèchent les automobiles, comme au lave-auto Shell sur la rue Grande-Île. Mais le vrai problème selon M. Cadieux est le suivant: "Bref on se frotte éperduement des gens qui résident rue Ste-Cécile. Le problème est d'autant plus révoltant qu'il s'agit d'une compagnie ne sachant quoi faire de ses millions. La question se résume tout simplement à une affaire de civisme et de respect d'autrui."

Le conseil a formulé deux propositions suite à cette requête. La première réfère le problème au commissaire industriel et la seconde demande une inspection des lieux par le ministère de l'environnement.

Service des incendies St-Timothée demande une rencontre à Valleyfield

(J.G.P.) La municipalité de St-Timothée Paroisse a demandé une rencontre avec le conseil de la Cité de Valleyfield afin de discuter de la question du service des incendies.

Dans une autre proposition, la municipalité demandait à la Cité de Valleyfield "de prendre les dispositions nécessaires afin de desservir adéquatement la municipalité au moment d'un incendie".

\$80,000 pour rénover le poste de police

(J.G.P.) Le conseil municipal a, donné le feu vert hier soir à l'architecte pour aller de l'avant dans le projet de rénovation du poste de police de la cité de Valleyfield. Le projet est évalué à \$80,000.

Grande-Île Roger Johannette demande un renouvellement de mandat



M. Roger Johannette, conseiller dans la municipalité Grande-Île, a l'intention de se représenter lors des prochaines élections municipales.

M. Johannette présentera sa candidature lors de l'assemblée de mise en nomination qui aura lieu le 31 octobre prochain. M. Johannette nous a fait remarquer que: "depuis 3 ans, la municipalité Grande-Île prospère; j'ai donné beaucoup de mon temps et j'en suis fier". M. Johannette nous a également énuméré quelques réalisations du présent conseil municipal dont l'hôtel de ville situé sur le boulevard Marg Langlois.

M. Johannette a profité de l'occasion pour inviter ses concitoyens à venir assister à l'inauguration officielle de l'hôtel de ville qui doit avoir lieu le 17 octobre à compter de 15 h. M. Johannette nous a fait remarquer que: "Pendant 3 ans, tout s'est fait sans augmentation de taxe; c'est certain qu'il reste beaucoup à faire, mais je suis de calibre à le faire pour tous les contribuables qui sont en même temps mes amis".

Valleyfield Subvention de \$218,000.

(J.G.P.) Hier soir, les membres du conseil de la Cité de Valleyfield ont pris connaissance d'une lettre du député de Beauharnois, M.

Gérard Cadieux les informant d'une subvention de \$218,000 à titre d'aide à une municipalité de plus de 15,000 habitants.

Vol

(Y.B.) Le 12 octobre vers une heure du matin, des malfaiteurs armés d'un pistolet se sont introduits par effraction dans la demeure de M. et Mme Marleau à St-Clet. Sous la menace de leur arme, ils ont forcé M. Marleau à leur remettre la somme de \$300.00

Les votes demandés au conseil Le résultat est toujours 4 à 2

(Jean-Guy Pelletier)

Le fameux 4 à 2 s'est fait entendre encore à trois reprises hier soir lors de l'assemblée du conseil de la Cité de Valleyfield.

Une première proposition visait la demande de la Garde Doliard à l'effet d'obtenir pour une période de 5 ans un droit exclusif pour faire affaire avec Beauce Carnaval. En fait, il s'agissait d'obtenir l'exclusivité d'un événement du genre pour 5 ans à venir. Le conseiller

André Meloche a proposé que cette question soit étudiée par le trésorier de la Cité, M. Gaétan Rousseau mais le Bloc des 4 a renversé cette décision. Le conseiller Jean-Claude Garand a ensuite proposé que le droit d'exclusivité soit accordé, le vote fut demandé, et le résultat fut de 4 à 2. Un troisième vote fut demandé sur le projet d'amendement au règlement municipal à l'effet de réduire à 15 pieds la ligne de retrait sur la rue Fabre. C'est cette ligne

qui définit à partir de quelle distance de la rue un commerce peut s'établir. Le conseiller André Meloche a demandé le vote en faisant valoir qu'il s'agissait d'un dangereux précédent et que beaucoup de citoyens risquent de demander de tels amendements dans le futur. Le projet de règlement fut adopté par le vote de 4 à 2. Les conseillers du Bloc des 4, MM. Jean-Claude Garand, Napoléon Lalonde, Charles Lalonde et Gérard Lalonde étant favorables à un tel règlement.

Accrochages au conseil municipal

Il y eut accrochages entre échevins à quelques reprises hier soir lors de l'assemblée du conseil de la Cité de Valleyfield. Le conseiller Yves McSweeney incidemment a soulevé quelques questions au sujet des inspections que l'inspecteur en bâtiment devait faire à son domicile

de même qu'à celui du conseiller Napoléon Lalonde. Rappelons que ces inspections avaient été votées à la suite d'une lettre d'un citoyen, M. Marcel Gagnon, alléguant que l'échevin Lalonde serait illégalement présentement par rapport au règlement municipal d'habitation.

M. McSweeney a posé quelques questions au sujet de la vérification s'il y avait une illégalité quelconque dans son cas, et il semble qu'il n'y en ait pas. L'échevin a cependant demandé comment il se faisait qu'un rapport au sujet de son domicile datait de septembre alors que l'inspection avait été faite en octobre... Pour sa part, le conseiller Napoléon Lalonde a réagi violemment quand on a tenté d'en savoir plus long sur l'inspection faite à son domicile. Le gérant M. Alcide Lafontaine n'a pu donner d'explications n'ayant pu, semble-t-il, obtenir le rapport. Mais l'échevin du quartier Champlain a lancé à l'intention de ceux qui l'attaquent qu'il est parfaitement dans la légalité et qu'il n'est pas à douze pieds du trottoir, mais bien à 15 pieds et 6 pouces...

SABOURIN

A Valleyfield, le 9 octobre, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Arthur Sabourin, époux d'Alida Loisel, demeurant au 134 Champlain à Valleyfield. Les funérailles ont eu lieu le 10 octobre dernier. Le convoi funèbre est parti des salons Ernest Montpetit et Fils Inc., 200 Champlain, pour se rendre à la Cathédrale où le service fut célébré à 2 heures. Inhumation à Valleyfield.

BISSONNETTE

A Valleyfield, le 11 octobre, à l'âge de 89 ans, est décédé M. Lucien Bissonnette, fils de feu Fabien Bisson et de feu Méliette Rouleau, autrefois de Rivière Beaudette. Les funérailles ont eu lieu aujourd'hui, le 13 octobre. Le convoi funèbre est parti du salon Bissonnette de Rivière Beaudette, pour se rendre à l'église paroissiale de Rivière Beaudette où le service fut célébré à 3 heures. Inhumation à Rivière Beaudette.

SOULIERES

A Ste Clotilde, le 11 octobre, à l'âge de 52 ans, est décédé subitement M. Henri Soulières, époux de Rita Poissant, demeurant au 1828 Rg de la Rivière à Ste Clotilde. Les funérailles auront lieu demain le 14 octobre. Le convoi funèbre partira du funérarium Demers et Gibeau, de Ste-Clotilde, pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Clotilde où le service sera célébré à 11 heures. Inhumation à Ste Clotilde.

DÉCÈS

DESJARDINS

A Maple Grove, le 4 octobre, à l'âge de 15 ans, est décédé accidentellement Real Desjardins, fils de Florient Desjardins et d'Antoinette St-Jacques demeurant au 171 rue Ste Marie à Maple Grove. Les funérailles ont eu lieu le 7 octobre dernier. Le convoi funèbre est parti du salon Bourgie et Frères Inc., de Beauharnois, pour se rendre à l'église paroissiale de Maple Grove où le service fut célébré à 4 heures. Inhumation à Beauharnois.

COTE

A Beauharnois, le 10 octobre, à l'âge de 86 ans, est décédée Mme veuve Cleophas Côté, née Rose Côté, demeurant au Foyer St-Joseph à Beauharnois. Les funérailles ont eu lieu aujourd'hui, le 13 octobre. Le convoi funèbre est parti du salon Bourgie et Frères Inc., de Beauharnois, pour se rendre à l'église St-Paul où le service fut célébré à 10 heures. Inhumation à Beauharnois.

SEGUIN

A Valleyfield, le 10 octobre, à l'âge de 80 ans, est décédé M. le Chanoine Omer Séguin, ex-cure de St-Louis de Gonzague, de St-Urbain et de St-Redempteur, demeurant au 33 rue des Erables à Valleyfield. Les funérailles ont eu lieu aujourd'hui, le 13 octobre. Le convoi funèbre est parti des salons J. A. Larin et Fils Inc., de St-Louis de Gonzague, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Louis de Gonzague où le service fut célébré à 3 h. Inhumation à St-Louis de Gonzague.

REMERCIEMENTS

La famille Sauvé remercie sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné des marques de sympathie, soit par offrandes de messes, affluences de prières, fleurs, visites au salon funéraire, cartes de sympathie, télégrammes, assistance aux funérailles ou par quelque manière que ce soit, lors du décès de M. Lucien Sauvé, survenu le 20 septembre dernier, à l'âge de 72 ans. Toutes les personnes ayant omis de s'inscrire au registre sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

REMERCIEMENTS

Mme Georges Chayer, née Françoise St-Maurice, désire remercier toutes les personnes qui lui ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de M. Georges Chayer, survenu le 30 septembre dernier, soit par offrandes de messes, fleurs, visites, télégrammes ou assistance aux funérailles. Toutes ces personnes sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

REMERCIEMENTS

La famille St-Aubin désire remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de M. Raymond St-Aubin, survenu le 30 septembre dernier, à l'âge de 48 ans, soit par offrandes de messes, fleurs, visites, télégrammes ou assistance aux funérailles. Toutes ces personnes sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

BRIERE

A Valleyfield, le 11 octobre, à l'âge de 65 ans, est décédée Mme René Brière, née Yvonne Desjardins, demeurant au 498 Boul. Grande Île à Valleyfield. Les funérailles ont eu lieu aujourd'hui, le 13 octobre. Le convoi funèbre est parti des salons J. A. Larin et Fils Inc., 281 Danis, pour se rendre à l'église St-Pie X où le service fut célébré à 2 h. Inhumation à Valleyfield.

DEMERS

A Valleyfield, le 10 octobre, à l'âge de 57 ans, est décédé M. Lucien Demers, époux de Marguerite Blais, demeurant au 524 Boul. Grande Île à Valleyfield. Les funérailles ont eu lieu le 12 octobre dernier. Le convoi funèbre est parti des salons J. A. Larin et Fils Inc., 281 Danis, pour se rendre à l'église St-Pie X où le service fut célébré à 3 h. Inhumation à Valleyfield.

CHARTRAND

A Valleyfield, le 10 octobre, à l'âge de 80 ans, est décédée Mlle Blanche Chartrand, autrefois de St-Stanislas de Kostka, demeurant au 18 Fabrique à Valleyfield. Les funérailles ont eu lieu le 12 octobre dernier. Le convoi funèbre est parti des salons J. A. Larin et Fils Inc., 317 Victoria, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Stanislas de Kostka où le service fut célébré à 10 h. Inhumation à St-Stanislas de Kostka.

REMERCIEMENTS

Mme Diane R. Mainville et la famille Alcide Mainville remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion du décès de M. Gilles Mainville, survenu le 3 septembre dernier, à l'âge de 31 ans. Ces remerciements s'adressent tout spécialement aux personnes qui ont offert leurs condoléances et assisté aux funérailles. Les visiteurs ayant omis de s'inscrire au registre sont priés de considérer ces remerciements comme personnels.

REMERCIEMENTS

Les enfants de M. Alcide Larivière désirent remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de M. Alcide Larivière, survenu le 28 août dernier, à l'âge de 69 ans, soit par offrandes de messes, fleurs, visites, télégrammes ou assistance aux funérailles. Toutes les personnes ayant omis de s'inscrire au registre sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

REMERCIEMENTS

Mme Richard Perreault, née Jeannette Matte, et son fils Alain, désirent remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de M. Richard Perreault, survenu le 12 septembre dernier, à l'âge de 34 ans, soit par offrandes de messes, fleurs, visites, télégrammes ou assistance aux funérailles. Toutes les personnes ayant omis de s'inscrire au registre sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

MIRON

A Valleyfield, le 9 octobre, à l'âge de 93 ans, est décédée Mme veuve Arthur Miron, née Dorilla Charette, demeurant au 18 rue Fabrique à Valleyfield. Les funérailles ont eu lieu le 12 octobre dernier. Le convoi funèbre est parti des salons J. A. Larin et Fils Inc., 317 Victoria, pour se rendre à l'église St-Pie X où le service fut célébré à 2 h. Inhumation à Valleyfield.

ROUSSIN

A Valleyfield, le 6 octobre, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Arthur Roussin, époux de feu Albina Lemay, demeurant au 18 St-Alexis à Valleyfield. Les funérailles ont eu lieu le 9 octobre dernier. Le convoi funèbre est parti des salons J. A. Larin et Fils Inc., 212 St-Laurent, pour se rendre à l'église Sacré-Coeur où le service fut célébré à 10.30 h. Inhumation à Valleyfield.

REMERCIEMENTS



REMERCIEMENTS

Mme Richard Perreault, née Jeannette Matte, et son fils Alain, désirent remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de M. Richard Perreault, survenu le 12 septembre dernier, à l'âge de 34 ans, soit par offrandes de messes, fleurs, visites, télégrammes ou assistance aux funérailles. Toutes les personnes ayant omis de s'inscrire au registre sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

REMERCIEMENTS

La famille de M. Jules Rousseau désire remercier toutes les personnes qui lui ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de M. Jules Rousseau, survenu le 30 septembre dernier, à l'âge de 82 ans et 11 mois, soit par offrandes de messes, fleurs, visites, télégrammes ou assistance aux funérailles. Toutes ces personnes sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

Pour vous, madame!
Pour vous monsieur!

Une superbe fourrure...

signée **L'Allumme**

21 A JACQUES-CARTIER, VALLEYFIELD, 373-4600

CHOIX ET QUALITE A PRIX COMPETITIF

• Pour des laïcs engagés
• Pour des services compétents dans l'Eglise
• Pour relever les défis actuels.

LE CENTRE DE FORMATION PASTORALE (CEFOP) DU DIOCESE DE VALLEYFIELD

SESSION D'AUTOMNE 1976

CONFERENCES PUBLIQUES (Les lundis du CEFOP): pour tous.

25 octobre: Famille d'aujourd'hui et valeurs chrétiennes, par le P.P.-E. Pelletier, o.m.i. Ecole Jésus-Marie, Valleyfield. 20 heures

8 novembre: Une pastorale d'espérance et de miséricorde pour ceux qui s'en croient indignes, par l'abbé J. Nourissat, Couvent de Vaudreuil. 20 heures

6 décembre: Présence nouvelle de l'Eglise dans un monde pluraliste et sécularisé, par le P.Paul Morisset, s.j., Couvent de Vaudreuil. 20 heures.

Entrée: \$2.00 (gratuit pour les étudiants)

COURS, JOURNEES ET SESSIONS:
pour animateurs, responsables et laïcs intéressés à s'engager.

G-1. Cours d'initiation aux Evangiles Synoptiques par l'abbé Gabriel Clément, Collège de Valleyfield, local G-20, à partir du lundi 11 octobre, à 20 heures (20 lundis.)

E-2. Pastorale des personnes âgées et malades. avec le P. Bernard Desroches, o.p., mardi 19 octobre, de 9h30 à 17h, chez les Soeurs Dominicaines, Valleyfield.

E-4. Comment offrir des lieux d'espérance à ceux qui s'estiment en marge de l'Eglise à cause de leur situation irrégulière? Mardi 9 novembre, de 9h30 à 17h. Couvent Vaudreuil.

G-2. Mini-session d'initiation à l'Evangile du Luc par Paul-André Giguère, vendredi 19 novembre, de 19h à 23h, Couvent de Vaudreuil.

C-1. Session de formation liturgique (16 heures) comprenant trois samedis (20 novembre, 12 février et 14 mai) débutant à la Polyvalente L.P. Paré de Chateauguay, de 9h30 à 17 heures.

INFORMATION ET INSCRIPTIONS: Centre de Formation Pastorale 31, rue Fabrique, Valleyfield J6T 4G9 Tél.: 373- 8122

Les salons FUNERAIRES

315 Danis
145 St-Laurent
200 Champlain

ERNST MONTPETIT & FILS INC
315 DANIS VALLEYFIELD
TEL: 373-3511

Les salons les plus modernes

RECOMMANDE PAR L'A.P.A.

ANTIROUILLE AUTO CAMION

Ziebart
AUTO - TRUCK RUSTPROOFING

La rouille attaque les voitures par l'intérieur... mais ZIEBART l'y attend.

GARANTIE ECRITE

n'attendez pas... la rouille est déjà à l'oeuvre!

LE SEUL ANTI ROUILLE RECOMMANDE PAR L'ASSOCIATION DE PROTECTION DE L'AUTOMOBILISTE [A.P.A.] DANS LA REGION

MOULURE CHROMÉE
INTERIEURS des CADRES de PORTES
INTERIEUR des PORTES
INTERIEURS du RESORD de COUVERT
RECORD INTERIEUR DU CAPOT
CONTOURS des PHARES
RECORD INTERIEUR DU CAPOT

INTERIEUR du QUARTIER ARRIERE
INTERIEURS des SOLES
INTERIEURS des AILES de SUPPORTS
INTERIEURS

UNE PROTECTION 100% DANS LES 22 POINTS CRITIQUES DE ROUILLE

Voyez ZIEBART VALLEYFIELD
202 BOUL LANGLOIS VALLEYFIELD 371-5580
ZIEBART, CA SENT LA PROPRETE!



Un amour de boucher

DÉTERSIF À LESSIVE
SUNLIGHT **1.99**
BTE 5 LB

CANADA CATEGORIE "A" RUBAN ROUGE
BIFTECK DE RONDE **1.17**
DÉOSSÉ - TRANCHE COMPLÈTE
ET
RÔTI DE GROUPE **1.**
COUPE DU BAS

POIS VERTS IGA NON-CLASSÉS
CANADA DE CHOIX **79¢**
3 BTES 19 OZ

EAUX GAZEUSES IGA
SAVEURS ASSORTIES
CAISSE DE 24 ZIP TOP
CAN 10 OZ **2.88**

RÔTI DE POINTE DE SURLONGE 1.54 LB	BIFTECK DE SURLONGE 1.54 LB
RÔTI DE CROUPE COUPE DU HAUT 1.27 LB	BOEUF HACHÉ MI-MAIGRE 78¢ LB

TARTES ASSORTIES
MEILLEUR **49¢**
BTE 15 OZ

SIROP DE TABLE HABITANT **89¢**
BOUT 32 OZ

SAUCISSES FUMÉES **89¢**
HYGRADE PQT 1 LB

SAUCISSON DE BOLOGNE 55¢ HYGRADE - au morceau LB	JAMBON CUIT TRANCHE 1.15 HYGRADE PQT 6 OZ
VIANDES CUITES TRANCHEES 44¢ HYGRADE 4 VARIETES PQT 6 OZ	PIZZA CORNELLI 63¢ CELLO 12 OZ

ESSUIE-TOUT VIVA **95¢**
BLANCS-MOTIFS-ASST. **2**
ROUL

BETTERAVES MARINÉES HABITANT **55¢**
POT 24 OZ



PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU SAMEDI 16 OCTOBRE 1976

NOUS NOUS RESERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITES

BEURRE D'ARACHIDES KRAFT **77¢**
CREMEUX OU PIQUANT POT 16 OZ

PÊCHES DEL MONTE **63¢**
DEMIES OU TRANCHEES CANADA DE FANTAISIE BTE 28 OZ

JUS DE TOMATES BRIGHT'S **79¢**
CANADA DE FANTAISIE 3 BTES 19 OZ

BANANES DÔLE GROS FRUITS **17¢**
MÛRIES A POINT LB

POIRES ANJOU D'ONTARIO **1.69**
CANADA DE FANTAISIE PANIER 4 PINTES

PIMENTS VERTS **35¢**
QUEBEC CANADA NO. 1 LB

CITRONS OUTSPAN **79¢**
AFRIQUE DU SUD PQT DE 12'S GROSSEUR 135

CHOUX VERTS NOUVEAUX **10¢**
DU QUEBEC - CANADA NO. 1 LB

PATATES CHIPS IGA **59¢**
SAC 250 GR

FROMAGE TRANCHÉ IGA **1.25**
TRANCHEES INDIVIDUELLES PQT 16 OZ

Marie-Paule Green
DIRECTRICE SERVICE AUX CONSOMMATEURS

LA CONGELATION DU PAIN MENAGER

La congélation du pain fait à la maison vous permettra d'économiser du temps. La pâte peut être congelée sans être cuite mais le volume et la texture sont meilleurs si elle est cuite avant la congélation.

Pour congeler du pain blanc non cuit, faites votre pâte selon la recette mais doublez la quantité de levure sèche active et le sucre. Après le pétrissage, couvrez la pâte et laissez reposer pendant 20 minutes. Formez la pâte en miches, placez-les sur un plateau de cuisson graissé et brossez-les avec du gras fondu. Couvrez et congélez jusqu'à ce qu'elle soit ferme (environ une heure). Ensuite, enveloppez les miches dans des sacs à congélateur ou du papier aluminium et remettez-les au congélateur. La pâte peut être conservée deux à quatre semaines à 0° Fahrenheit ou plus froid. Pour la cuisson, retirez la pâte du congélateur, placez-la sur un plateau graissé, et enduisez-la de gras fondu. Couvrez et faites dégeler dans le réfrigérateur pendant environ 16 heures. Retirez la pâte et faites-la monter dans un endroit chaud jusqu'à ce qu'elle double de volume (environ une heure). Cuissez comme de la pâte fraîche.

MME GREEN sera heureuse de discuter avec les groupes de consommateurs: ECRIVEZ A: HUDON ET DEAUDELIN L.TÉE, 11281 ALBERT HUDON MTL VORD H1G 3J5





*Il n'est plus nécessaire d'aller à Montréal
pour trouver du choix et de la qualité
dans la haute fidélité!*

La solution.....



ST-LAURENT T.V.

11 AVE. DU CENTENAIRE, VALLEYFIELD

le spécialiste du son et de l'image 373-7933

GRANDE VENTE STEREOPHONIQUE

MODELES DEMONSTRATEURS DISCONTINUES

- *Systèmes de son usagés* •
- *Fin de ligne* •

20% à 70% DE REDUCTION

LA VENTE COMMENCE

JEUDI, LE 14 OCTOBRE

SYSTEMES COMBINES

NORESCO 2260	Prix suggéré: 599.95	<i>Special:</i> \$400.00
PANASONIC SE2020	Prix suggéré: 449.95	<i>Special:</i> \$350.00
PANASONIC SC8600C	Prix suggéré: 599.95	<i>Special:</i> \$400.00
PANASONIC SE990	Prix suggéré: 529.95	<i>Special:</i> \$350.00
PANASONIC SC666	Prix suggéré: 499.95	<i>Special:</i> \$300.00
PANASONIC SE2300C	Prix suggéré: 549.95	<i>Special:</i> \$450.00
SUPERSCOPE MS-18	Prix suggéré: 399.95	<i>Special:</i> \$325.00
HITACHI DPK-340	Prix suggéré: 449.95	<i>Special:</i> \$300.00

AMPLIFICATEURS

AKAI AA-6100	Prix suggéré: 399.95	<i>Special:</i> \$250.00
PIONEER SA-5200	Prix suggéré: 179.95	<i>Special:</i> \$140.00
SUPERSCOPE A-260	Prix suggéré: 249.95	<i>Special:</i> \$200.00

RECEPTEURS

PANASONIC SA-60C	Prix suggéré: 449.95	<i>Special:</i> \$350.00
PANASONIC SA-6500C	Prix suggéré: 629.95	<i>Special:</i> \$425.00
SANSUI 210	Prix suggéré: 249.95	<i>Special:</i> \$175.00
SANSUI 350A	Prix suggéré: 429.95	<i>Special:</i> \$300.00
HITACHI DPK-440	Prix suggéré:	<i>Special:</i> \$325.00
SUPERSCOPE RT-840	Prix suggéré: 279.95	<i>Special:</i> \$225.00
SUPERSCOPE R-310	Prix suggéré: 299.95	<i>Special:</i> \$225.00
SUPERSCOPE R-340	Prix suggéré: 329.95	<i>Special:</i> \$250.00
TECHNICS SA-5200C	Prix suggéré: 319.95	<i>Special:</i> \$200.00

RECEPTEURS QUADRAPHONIQUES

(3) PANASONIC SE5040	Prix sug. 339.95	<i>Spec.</i> \$200.00
SANSUI QRX2000	Prix sug. 499.95	<i>Spec.</i> \$350.00
(4) TECHNICS SA-5400XC	Prix sug. 429.95	<i>Spec.</i> \$300.00
TECHNICS SA-6000	Prix sug. 569.95	<i>Spec.</i> \$450.00
TECHNICS SA-6400XC	Prix sug. 689.95	<i>Spec.</i> \$500.00
TECHNICS SA-8000XC	Prix sug. 799.95	<i>Spec.</i> \$550.00

TABLES TOURNANTES

(9) DUAL 1226	Prix sug. 219.95	<i>Spec.</i> \$150.00
(5) DUAL 1229	Prix sug. 329.95	<i>Spec.</i> \$240.00
ELAC 50H11	Prix sug. 349.95	<i>Spec.</i> \$175.00
ELAC 620	Prix sug. 219.95	<i>Spec.</i> \$140.00
ELAC 625	Prix sug. 219.95	<i>Spec.</i> \$140.00
ELAC 650	Prix sug. 219.95	<i>Spec.</i> \$140.00
ELAC 770	Prix sug. 359.95	<i>Spec.</i> \$200.00

CASSETTES DECK

BASF 9101	Prix sug. 99.95	<i>Spec.</i> \$70.00
-----------	-----------------	----------------------

EQUIPEMENT USAGE

HAUT-PARLEUR TECHNICS SB-2200	Reg. 379.95	<i>SPECIAL</i> \$250.00
WEBCOR WFX 157A		<i>SPECIAL</i> \$175.00
LLOYDS QUADRAPHONIQUE		<i>SPECIAL</i> \$275.00
MAGNASONIC 8 PISTES		<i>SPECIAL</i> \$150.00

ET PLUSIEURS AUTRES BONS SPECIAUX

**TOUT DOIT ETRE VENDU
PROFITEZ-EN**

VENEZ ADMIRER NOTRE VASTE GAMME DE
TELECOULEURS 1976 OFFERTS A DE BAS

PRIX SPECIAUX



ST-LAURENT T.V.

11 AVE. DU CENTENAIRE, VALLEYFIELD

le spécialiste du son et de l'image 373-7933